



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des examens et concours

Pôle expertise et support
DEC1

Rapport de jury du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE)

Session 2024

Alexandre FALCO : président du jury
David RAYMOND : vice-président du jury

Table des matières

1. AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT DU JURY	3
2. TEXTES DE RÉFÉRENCE CRPE SESSION 2024	4
3. STATISTIQUES SUR LE PROFIL DES CANDIDATS ADMIS	5
4. ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ	6
4.1 Première épreuve d'admissibilité écrite de français	6
4.2 Deuxième épreuve d'admissibilité écrite de mathématiques.....	16
4.3 Troisième épreuve d'admissibilité écrite d'application	22
4.4 Quatrième épreuve d'admissibilité des concours spéciaux écrite en langues régionales : Catalan et Occitan	28
5. ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION.....	41
5.1 Première épreuve orale : Leçon.....	41
5.2 Deuxième épreuve orale : Entretien.....	42
5.3 Troisième épreuve orale : Langues régionales Catalan et Occitan ...	43
5.4 Épreuve facultative de langue vivante étrangère	52

1. AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT DU JURY

Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles

Académie de Montpellier

Le rapport de jury du Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles (CRPE) vise à permettre aux candidats ajournés à la session 2024, comme à ceux qui se présenteront en 2025, de percevoir les compétences attendues aux diverses épreuves et d'en appréhender le haut niveau d'exigence.

Constituant un jalon déterminant du parcours de formation, complémentaire du processus de certification universitaire requis, le CRPE constitue un authentique acte de recrutement qui est d'une réelle sélectivité. Pour répondre aux enjeux d'une École qui instruit, émancipe et protège, il est plus que jamais nécessaire de recruter des professeurs des écoles motivés et capables de s'inscrire au plus vite dans les dynamiques collectives et les pratiques des écoles, des enseignants aux connaissances solides sur le système éducatif et ses exigences, des professeurs des écoles capables de mobiliser leur polyvalence, leurs compétences disciplinaires comme leurs connaissances sur les besoins des élèves.

On le comprend : il y a là un des leviers essentiels dont dispose notre institution pour assurer la réussite de nos élèves. L'École remplit la double promesse républicaine : permettre à chacun d'aller au plus haut de ses aptitudes et se préparer à l'exercice de la citoyenneté. Cette exigence est au cœur du métier et de l'engagement professionnel de chaque personnel de l'Éducation nationale. Les professeurs des écoles ont une place centrale, au cœur de l'École et au cœur de la République : ils permettent l'acquisition par chaque élève des savoirs fondamentaux, des compétences nécessaires à leur épanouissement et la transmission des valeurs de la République. Pour répondre aux attentes institutionnelles, la conscience de ces enjeux est indispensable pour les candidats au CRPE et doit sous-tendre leur préparation.

Le présent rapport a pour objectif d'éclairer sur les attentes du jury dans le cadre des épreuves d'admissibilité et d'admission. Les candidats comme les différents formateurs chargés d'accompagner la préparation au CRPE y trouveront une présentation des épreuves et de leurs corrections, des éléments sur le sens et les enjeux de chaque partie du concours et des recommandations concernant la forme, le fond ainsi que des conseils de méthode.

Je souhaite à tous celles et ceux dont le projet vise à devenir Professeur des Écoles de tirer le meilleur profit de ce rapport ainsi qu'une pleine réussite. Que cette lecture permette aux candidats de la session 2025 de renforcer leur motivation et les aide à s'interroger sur ce beau métier auquel ils veulent accéder et sur les compétences nombreuses qui en rendront l'exercice possible. Je leur souhaite une belle préparation.

Tous mes remerciements aux équipes de la DEC, aux membres du directoire, aux coordonnateurs et aux correcteurs qui ont contribué au parfait déroulement de ce concours et à la rédaction de ce rapport.

Le Vice-président du jury du Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles 2024

David RAYMOND

2. TEXTES DE RÉFÉRENCE CRPE SESSION 2024

Articles R914-14 à R914-19 du code de l'éducation relatifs aux concours de recrutement des maîtres de l'enseignement privé sous contrat dans le premier degré ;

Décret n°90-680 du 1^{er} août 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs des écoles ;

Arrêté du 9 septembre 2013 modifié relatif aux diplômes et titres permettant de se présenter aux concours externes et internes de recrutement de personnels enseignants des premier et second degrés et de personnels d'éducation relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ;

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles ;

Arrêté du 22 septembre 2023 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours externes, concours externes spéciaux (langues régionales), de seconds concours internes, de seconds concours internes spéciaux et de troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles stagiaires.

Arrêté du 22 septembre 2023 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours externes, concours externes spéciaux (langues régionales), de seconds concours internes, de seconds concours internes spéciaux et de troisièmes concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles des établissements d'enseignement privés sous contrat.

3. STATISTIQUES SUR LE PROFIL DES CANDIDATS ADMIS

CRPE PUBLIC SESSION 2024	Nombre d'inscrits	Présents aux épreuves écrites	Seuil d'admissibilité	Nombre d'admissibles	Présents aux épreuves orales	Seuil d'admission liste principale	Nombre de postes	Nombre d'admis liste principale	Nombre d'admis liste complémentaire	Seuil d'admission liste complémentaire
CONCOURS EXTERNE PUBLIC MONTPELLIER	2153	898	11,17	542	532	12,89	268	275	75	11,39
CONCOURS EXTERNE PUBLIC ANDORRE	7	3	12,17	1	1	14,72	3	1		
CONCOURS EXTERNE PUBLIC SPECIAL LR OCCITAN	13	7	11,63	6	6	10,96	8	5		
CONCOURS EXTERNE PUBLIC SPECIAL LR CATALAN	25	12	11,31	8	8	12,88	5	5		
2nd INTERNE PUBLIC	308	91	12,25	29	28	10,56	14	12		
3ème CONCOURS EXTERNE PUBLIC	719	225	11,17	78	77	10,19	39	39		
TOTAL	3225	1236		664	652		337	337	75	

CRPE PRIVÉ SESSION 2024	Nombre d'inscrits	Présents aux épreuves écrites	Seuil d'admissibilité	Nombre d'admissibles	Présents aux épreuves orales	Seuil d'admission	Nombre de postes	Nombre d'admis liste principale	Nombre d'admis liste complémentaire	Seuil d'admission liste complémentaire
CONCOURS EXTERNE PRIVÉ	349	85	10,42	48	46	10,06	28	28		
CONCOURS EXTERNE PRIVÉ ISLRF OCCITAN	18	9	10,5	8	8	13	8	2		
CONCOURS EXTERNE PRIVÉ ISLRF CATALAN	4	1		0	0		1	0		
TOTAL	371	95		56	54		37	30		

4. ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

4.1 Première épreuve d'admissibilité écrite de français

Cette session est la troisième qui se déroule dans le cadre de la nouvelle épreuve du CRPE. Les résultats globalement meilleurs qu'en 2023 traduisent une meilleure compréhension des enjeux et une bonne acculturation des candidats à ces nouvelles exigences, surtout dans la troisième partie. La moyenne de l'épreuve écrite de Français de cette année est de 10,73 ; la médiane autour de laquelle se répartissent les deux moitiés des copies, est à 10,75, ce qui signifie que la moitié des copies a été notées au dessous de cette barre. Il s'agit donc de résultats équilibrés dans lesquels moyenne et médiane sont cohérentes.

Résultats chiffrés :

Sessions	2023	2024	Ecart
Nombre de copies	1237	1348	+ 110
Moyenne / 20	9,79	10,73	+ 0,94
Médiane	11	10,75	- 0,25
Quartile supérieur	15,5	13,25	
Quartile inférieur	7,13	8,25	
Première partie : « Etude de la langue »	3,45/6	3,56/6	+ 0,1
Deuxième partie : « Lexique et compréhension lexicale »	2,01/4	1,72/3	
Troisième partie : « Réflexion et Développement »	4,82/10	5,45/11	

Pour rappel, les épreuves des concours de recrutement de professeurs des écoles sont précisées en annexes de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles. On les trouvera sur <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-concours-externe-du-troisieme-concours-et-du-second-concours-interne-de-recrutement> (mise à jour, avril 24).

On pourra également consulter ici [l'arrêté du 25 janvier 2021](#).

Présentation de l'épreuve écrite

L'épreuve prend appui sur un texte d'environ 400 à 600 mots (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.). Sa durée est de 3 heures.

Elle comporte trois parties :

- une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat, y compris la ponctuation ;
- une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale;
- une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Cadre de référence

Le cadre de référence des épreuves des concours externes, troisièmes concours et seconds concours internes de recrutement de professeurs des écoles, est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4.

Le programme de l'épreuve est constitué du programme en vigueur de français du cycle 4, de la partie « L'étude de la langue au lycée » des programmes de français de seconde générale et technologique et de première des voies générale et technologique (BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019).

Les connaissances et compétences prescrites dans ces programmes doivent être maîtrisées avec le recul nécessaire à un enseignement réfléchi du cycle 1 au cycle 3 de l'école primaire.

Texte support

Le passage soumis à l'analyse des candidats est tiré du texte de Lola Lafon, Quand tu écouteras cette chanson (2022). Ce récit rapporte l'expérience de l'autrice qui a passé une nuit au musée Anne Frank. Dans les lignes qui suivent, elle évoque son rapport à l'écriture et s'efforce de définir ce qu'est "écrire".

Écrire est un engagement à ferrailer. On s'engage dans l'écriture comme dans une armée imaginaire, où l'on serait à la fois général et aspirant soldat.

Relire chaque matin ce qu'on a écrit la veille est semblable à la barre quotidienne d'une danseuse face au miroir : un exercice d'humilité.

[...] Pourquoi préférer la solitude de l'écriture, pourquoi consacrer tellement de temps à des vies irréelles mais vraies, à des créatures ni mortes ni vivantes ? Écrire n'est pas tout à fait un choix : c'est un aveu d'impuissance. On écrit parce qu'on ne sait par quel autre biais attraper le réel. Vivre, sans l'écriture, me

va mal, comme un habit trop lâche dans lequel je m'empêtre. Il faut parfois rétrécir l'espace pour en entendre l'écho.

Pourquoi écrit-on ? Peut-être est-il possible de répondre par la négative : ne pas écrire met à vif toutes les failles, alors on écrit. Dans *Le Mur invisible*, un roman de Marlen Haushofer, une femme passe quelques jours de vacances dans un chalet, à la montagne. Au réveil, elle découvre qu'une catastrophe dont elle ignore la cause s'est produite pendant la nuit : un mur invisible est tombé, qui la sépare du reste d'un monde dans lequel rien n'a survécu.

Le roman prend la forme d'un journal intime qui commence ainsi : « Je n'écris pas pour le seul plaisir d'écrire. M'obliger à écrire me semble le seul moyen de ne pas perdre la raison. Je suis seule ici et je n'ai personne qui puisse réfléchir à ma place ou prendre soin de moi. [...] J'ai entrepris cette tâche pour m'empêcher de fixer les yeux grands ouverts le crépuscule et d'avoir peur. »

S'il s'annonce comme un récit de science-fiction, il n'y a pourtant rien, dans *Le Mur invisible*, que nous ne connaissions pas. Nous savons la solitude, nous savons nos tentatives d'y faire face.

On construira des maisons, on donnera naissance à un jardin, à des enfants, on apprendra les mots nouveaux de langues étrangères, on gravira des montagnes, on surfera des vagues, on apprendra à danser ou à faire des gâteaux, on se mettra à nu, on se frottera à l'amour. Certains vont à la rencontre de leur vie, ils s'en saisissent, d'autres se tiennent légèrement de biais : ils l'écrivent.

Quelle étrange façon d'être au monde que ce retrait à un poste d'observation. On assiste à la vie, suffisamment proche d'elle pour en saisir les nuances, mais en se tenant loin du vacarme comme des certitudes, pour qu'elles n'aveuglent pas la page blanche. On peut toujours tracer des plans et faire comme si on savait où on allait, mais l'écriture est un chemin sans destination, l'écriture a la beauté inquiétante de ce qui ne mène nulle part, et ce pendant des mois, parfois.

C'est un geste apatride que celui d'écrire, une échappée sans ancrage, en terres inconnues. Mes romans me baladent, ils me mènent en bateau. Je crois avancer. Au bout de plusieurs semaines d'écriture, je ne sais plus rien sauf ceci : ma route est une impasse. Le récit m'échappe, il attend, ailleurs.

Je ne parviens pas à éviter cet égarement. Consentir à me perdre est une étape de l'écriture. Consentir à perdre, aussi. À m'avouer vaincue, battue. Accepter d'abandonner toute tentative de domination sur l'écriture, tout ce que je tenais pour certain. Il faudra avancer dans l'obscurité, à tâtons, trébucher sur des mots qui regimbent, des paragraphes rétifs ; la langue n'est pas un objet inerte dont on se saisit et qu'on plie à sa volonté. C'est elle qui nous transforme, qu'on lise ou qu'on écrive.

Lola LAFON, Quand tu écouteras cette chanson, 2022

Remarques du jury et points de vigilance.

Etude de la langue (6 points).

Il est nécessaire pour les candidats de connaître les programmes et de s'approprier la terminologie grammaticale de référence que l'on peut télécharger sur le site Eduscol « Etude la langue », ainsi que le volume 2 intitulé La grammaire du français du CP à la sixième :

<https://eduscol.education.fr/328/francais-au-cycle-4-etude-de-la-langue>.

On constate dans l'ensemble que les candidats sont mieux préparés qu'à la session précédente bien que l'on déplore des approximations et des confusions dans la terminologie grammaticale ainsi qu'une maîtrise défailante des manipulations syntaxiques. Certaines questions qui demandaient des compétences grammaticales plus fines ont mis les candidats en difficulté, notamment les questions 3 et 5b. Il est vivement recommandé aux candidats d'actualiser leurs connaissances par la lecture des ouvrages de référence de Philippe Monneret et de Fabrice Poli, téléchargeables sur le site Eduscol : Grammaire du français, terminologie grammaticale ; La grammaire du français du CP à la sixième.

Question 1 :

**Comment expliquer l'emploi du présent de l'indicatif dans les lignes ci-dessous ? (0,5)
Identifiez le mode et le temps de « on serait » et justifiez cet emploi. (0,5)**

Écrire est un engagement à ferrailer. On s'engage dans l'écriture comme dans une armée imaginaire, où l'on serait à la fois général et aspirant soldat. (lignes 1 à 2)

Écrire est un engagement à ferrailer. On s'engage dans l'écriture comme dans une armée imaginaire, où l'on serait à la fois général et aspirant soldat. (lignes 1 à 2)

Cette première question consistait à identifier les temps et modes verbaux ainsi que leurs valeurs. L'emploi du présent de l'indicatif à valeur de vérité générale a été dans l'ensemble bien analysé. Ont été pénalisées les copies de certains candidats qui ont multiplié les propositions de valeurs dans leur réponse en laissant au correcteur le soin de « faire le tri », ou qui ont rédigé des réponses trop développées avec des considérations annexes. Les candidats doivent impérativement faire preuve de rigueur et de précision dans leurs réponses. Les valeurs d'énonciation, de description, de narration et de vérité générale doivent être correctement maîtrisées.

On remarque que les candidats ont dans l'ensemble bien identifié le conditionnel comme un temps de l'indicatif, malgré des confusions morphologiques avec le futur dans certaines copies. La valeur d'hypothèse du conditionnel, en revanche, n'a pas toujours été reconnue. Le jury invite les futurs candidats à se référer sur ce point à la terminologie grammaticale (page 36 ; pages 144-145).

Question 2 :

Dans l'extrait suivant, identifiez les sujets des verbes soulignés et précisez leur nature.

Écrire n'est pas tout à fait un choix : c'est un aveu d'impuissance. On écrit parce qu'on ne sait par quel autre biais attraper le réel. Vivre, sans l'écriture, me va mal, comme un habit trop lâche dans lequel je m'empêtre. (lignes 7 à 9)

La deuxième question consistait à identifier les sujets des verbes conjugués ainsi que leur nature grammaticale.

Si les sujets ont été dans l'ensemble correctement identifiés, des confusions entre les classes grammaticales ont été observées. Parmi les erreurs récurrentes on trouve :

- le pronom démonstratif élidé « c' » analysé comme un déterminant démonstratif ;
- le pronom personnel « on » analysé comme « pronom impersonnel » au lieu de « pronom indéfini » ;
- le mode infinitif des verbes « vivre » et « écrire » n'a pas toujours été identifié ;
- le pronom complément « me » a été identifié par proximité comme étant le sujet du verbe « va » ;

Les réponses étaient parfois incomplètes, par exemple « verbe » sans la mention de l'infinitif ce que les correcteurs ont nécessairement sanctionné.

Si la première question mettait en jeu les connaissances des candidats sur la forme et les valeurs du verbe en tant que tel, le succès de cette seconde question reposait sur une maîtrise sûre de son fonctionnement par rapport au groupe sujet, et, par voie de conséquence, dans le groupe verbal, comme dans la question 4. On attendait que les candidats se soient préparés avec régularité sur ces deux points, pour les traiter avec rigueur le jour de l'épreuve.

Question 3 :

Dans l'extrait suivant, analysez deux emplois différents de la virgule.

Le récit m'échappe, il attend, ailleurs. Je ne parviens pas à éviter cet égarement. Consentir à me perdre est une étape de l'écriture. Consentir à perdre, aussi. À m'avouer vaincue, battue. (lignes 38 à 40)

La question invitait les candidats à sélectionner deux virgules dans l'extrait proposé afin de commenter leur emploi sur un plan syntaxique et/ou stylistique. Force est de constater que cette question a déstabilisé les candidats, beaucoup ne l'ayant pas traitée. En outre, du point de vue méthodologique, certains candidats n'ayant pas pris la peine de recopier la portion du passage qu'ils avaient isolée, l'identification de la virgule retenue devenait difficile pour le correcteur. La question a été majoritairement traitée sur le plan prosodique avec la notion de « pause », alors que les emplois syntaxiques de la virgule pour l'addition, la juxtaposition ou encore le détachement, n'ont pas été suffisamment identifiés. Ce dernier emploi a fait l'objet d'une erreur récurrente chez les candidats qui ont fait référence à l'apposition pour commenter, par exemple, le passage « À m'avouer vaincue, battue ». Rappelons que l'apposition est une fonction nominale (expansion externe au groupe nominal sans réduction de son extension) or ici, nous voyons deux participes passés juxtaposés dont la fonction est attribut du COD « m' ». Comme il a été précisé ci-dessus, on voit que la construction du système basique de la phrase du français, mettant en relation GS et GV, est trop souvent insuffisamment acquises.

Question 4 :

Dans l'extrait suivant, indiquez la fonction grammaticale de chaque groupe souligné. Proposez, pour chaque fonction, une manipulation qui vous permet de la justifier.

Dans Le Mur invisible, un roman de Marlen Haushofer, une femme passe quelques jours de vacances dans un chalet, à la montagne. (lignes 12 à 13)

Cette question portait sur l'identification des fonctions grammaticales.

Les fonctions sujet, complément d'objet direct et complément circonstanciel de lieu ont été correctement identifiées par la plupart des candidats, toutefois la mention du verbe manquait parfois pour les fonctions sujet et COD : ex. Une femme est le sujet du verbe « passe ».

Des confusions entre COD et CCL ont pu être relevées dans certaines copies. La justification par une ou plusieurs manipulations, en revanche, a été très peu réussie par les candidats. Un grand nombre d'entre eux, en effet, a utilisé les questions du type « qui est-ce qui ? », « quoi ? » et « où ? » pour trouver les fonctions respectives. On encourage les candidats à éviter de reproduire ces moyens rencontrés au cours de leur scolarité qui sont non seulement dénués de valeur scientifique mais qui, sur le plan pragmatique, conduisent trop souvent à des confusions et des analyses erronées. Les manipulations par pronominalisation, encadrement, déplacement et suppression sont trop souvent méconnues des candidats ; elles représentent pourtant un outil efficace d'identification et d'analyse des fonctions grammaticales.

Question 5 : *Mes romans me baladent, ils me mènent en bateau.* (ligne 36)

**Réécrivez cette phrase en transformant l'une de ses propositions en proposition coordonnée.
Réécrivez cette phrase en transformant l'une de ses propositions en proposition subordonnée
dont vous préciserez la fonction.**

Dans cette question, il était demandé aux candidats de transformer les propositions juxtaposées d'une phrase complexe en utilisant la coordination puis la subordination. La coordination a été massivement réussie par les candidats qui ont proposé l'utilisation de la conjonction de coordination « et » ou l'adverbe de liaison « donc » à la place de la virgule. Toutefois la subordination a posé des difficultés aux candidats, beaucoup n'ayant pas traité cette question. En outre, la fonction de la proposition subordonnée obtenue n'a pas été correctement identifiée. On déplore des confusions entre nature et fonction grammaticales ou encore dans le repérage des subordonnées conjonctives, complétives et circonstancielles. Pour les subordonnées circonstancielles, les candidats devaient préciser le complément circonstanciel en identifiant le rapport logique exprimé. Les candidats ayant proposé une subordonnée relative ont été en difficulté pour analyser sa fonction : épithète du nom « romans ».

Question 6 :

Expliquez pourquoi « ce pendant » n'est pas écrit en un seul mot dans l'extrait suivant.

[...]l'écriture a la beauté inquiétante de ce qui ne mène nulle part, et ce pendant des mois, parfois. (lignes 33 et 34)

La sixième question amenait les candidats à différencier « ce pendant », écrit en deux mots dans l'extrait, et l'adverbe d'opposition « cependant ».

Il s'agissait donc d'une question dans laquelle on devait mettre en relation orthographe et analyse grammaticale. La question a été partiellement traitée par les candidats qui se sont souvent contentés d'une analyse sémantique avec l'idée de durée *versus* idée d'opposition. La substitution de « ce » par « cela » était pertinente, mais des erreurs fréquentes ont été observées dans l'identification des classes grammaticales :

- « ce » a été analysé comme déterminant et non comme pronom démonstratif ;
- « pendant » a été analysé comme adverbe et non comme préposition : les deux classes de mots sont invariables, leur rôle dans la phrase est bien différent, notamment par le rôle « introducteur » de la préposition, qui se distingue de l'adverbe autosuffisant, capable de se substituer à un groupe prépositionnel (*longtemps = pendant un long temps*) ; la préposition « pendant » introduit ici le groupe nominal « des mois ».

Lexique et compréhension lexicale (3 points).

Comme il a été rappelé dans le précédent rapport du jury, la maîtrise de la terminologie spécifique au lexique est indispensable, qu'il s'agisse de la morphologie lexicale ou de la connaissance des procédés stylistiques de l'analyse littéraire. Toutefois, les candidats ne doivent pas limiter leur réponse à la seule définition des mots, car elle ne fait sens que par rapport à un groupe, à une phrase et à un texte dans lequel ils s'enracinent. C'est à cette condition que l'on peut ensuite passer du relevé linguistique à l'interprétation, étape qui nécessite un minimum d'explications. Des ressources existent pour guider les candidats, notamment la partie lexicale du guide Eduscol cité précédemment (niveau, partie 4, pages 44 et sq. et niveau 2, partie 4, pages 159 et sq.).

Pour cette partie de l'épreuve, les correcteurs ont tenu compte, en plus de la pertinence des réponses, de la richesse et de l'organisation du propos, de la correction grammaticale et orthographique. Les candidats qui ont le mieux réussi ces exercices font montre d'une compréhension approfondie des concepts lexicaux et des compétences grammaticales.

Question 1 :**Expliquez en contexte le sens des mots « apatride » (ligne 35) et « baladent » (ligne 36).**

Le premier exercice mobilisait des compétences fines : la capacité à déduire le sens d'un mot en contexte, et à mesurer l'écart entre sens propre et sens figuré. Comme indiqué précédemment, la capacité à interpréter « en contexte », qui est l'un des aspects essentiels de l'épreuve, a posé des difficultés chez certains candidats pour les termes « apatride » et « balader ». Certains d'entre eux tendaient à donner des réponses évasives, simplistes ou littérales. Par exemple, pour le terme « balader », on attendait une explication sur le sens figuré et le contexte d'utilisation, tandis que certains candidats se contentaient d'une interprétation littérale qui, pour ce texte, ne fait pas sens. Il est donc essentiel de s'assurer que les réponses correspondent aux attentes des correcteurs, en allant au-delà de la simple définition.

Question 2 :**Donnez trois mots de la même famille que « certitude ». (ligne 31)**

Le second des trois exercices est le plus réussi : il fait appel à la connaissance la plus basique sur le lexique, à savoir les familles étymologiques, sur un mot très courant de la langue française (certitude). Toutefois, les erreurs les plus fréquentes relevées sur cette question sont tantôt le fruit d'une confusion entre famille de mots et champ lexical, tantôt celui d'une difficulté à discriminer des radicaux proches (« cerner », « certain »), sortes de faux amis.

Question 3 :**Relevez trois procédés lexicaux (comparaisons ou métaphores, champs lexicaux...) qui caractérisent le travail de l'écrivain. Vous justifierez votre choix.**

Le troisième exercice nécessitait d'élargir sa réflexion sur les procédés lexicaux et d'apporter des justifications pertinentes. On relève des confusions entre métaphore et comparaison, par exemple, dans les erreurs les plus courantes. Les candidats doivent se montrer capables d'identifier et de justifier avec précision le choix des procédés stylistiques par l'autrice. Les meilleures réponses incluent la capacité à identifier les champs lexicaux pertinents et à expliquer pourquoi ils sont utilisés dans le texte.

Réflexion et développement (11 points).

Rappel : « Le temps imparti ne permet pas d'exiger des candidats une composition type dissertation. Une réflexion structurée en plusieurs paragraphes, amenée par une brève introduction, achevée par une courte conclusion, illustrée d'exemples divers, peut répondre aux attentes, quand elle est en outre rédigée dans une langue correcte. » (Rapport du jury 2023)

Le beau texte de Lola Lafon interroge, à travers l'expérience singulière d'une nuit passée au musée Anne Frank, contexte que les candidats pouvaient ignorer, la relation de l'autrice à l'écriture. Toutefois, ce rapport personnel à l'écriture se déploie à travers une posture d'essayiste, globalement neutre, dans laquelle affleure par moment le « je » de l'autrice. Ainsi, la métaphore guerrière initiale dans laquelle Lola Lafon révèle l'impuissance à « attraper le réel » se fait l'écho de son ressenti, de sa manière d'être en écriture, en même temps qu'il semble définir ce qu'est l'écriture ; ce tressage entre expérience personnelle et considérations plus générales invitait généreusement les candidats à fouiller dans leur propre expérience personnelle de scripteurs, dans leur culture encyclopédique et, éventuellement, dans leur pédagogie, pour ceux qui avaient déjà eu des classes en responsabilité. En outre, le libellé du sujet, en citant la dernière phrase de l'extrait, suggérait d'élargir la réflexion à la lecture, domaine dans lequel l'expérience des candidats pouvait se révéler plus riche et susceptible de nourrir leur propos. Enfin, le libellé proposait d'articuler le développement autour des différents pouvoirs que l'on prête généralement à l'écriture et à la lecture. Ainsi, le sujet donnait-il à tout un chacun l'occasion de répondre à la consigne en puisant dans ses connaissances académiques, dans son expérience professionnelle ou personnelle, et dans sa culture personnelle, étendue éventuellement à d'autres formes artistiques.

« ... la langue n'est pas un objet inerte dont on se saisit et qu'on plie à sa volonté. C'est elle qui nous transforme, qu'on lise ou qu'on écrive. » (lignes 43 à 44) En vous appuyant sur le texte de Lola Lafon, de vos lectures et de vos réflexions personnelles, vous mettrez en lumière les différents pouvoirs de l'écriture. Vous présenterez votre propos de façon structurée et argumentée.

Le rapport de jury précédent formulait quelques recommandations majeures. Nous invitons les candidats à parcourir ce rapport et rappelons à notre tour quelques généralités pour réussir cette partie de l'épreuve :

- En premier lieu, les candidats devaient prendre le temps de bien analyser le sujet, de « brouillonner » à partir des mots clés formulés dans le libellé : lire, écrire, langue, transforme, pouvoirs. Ces mots sont à mettre en relation avec l'extrait, sans se limiter à la dernière phrase. Ainsi, la référence au Mur invisible incitait à creuser la relation au monde réel et à la manière de l'attraper ; cette allusion et la citation permettaient de mieux saisir ce combat auquel Lola Lafon se livre au quotidien, lutte à laquelle elle s'abandonne volontiers. La première question de vocabulaire invitait précisément les candidats à explorer la dimension séductrice de l'écriture à laquelle les auteurs aiment à se plier. Par la suite, le sujet invitait à faire le tour des différents pouvoirs de l'écriture et de la lecture : construction de soi, construction sociale, apprentissage, témoignage, résilience, survie, dénonciation et engagement, enquête et compréhension du monde...
- En second lieu, les correcteurs ont été très attentifs à la construction d'un propos, la matière devant être organisée, structurée, en sorte de faire sens. La construction doit être pour le lecteur un fil d'ariane, qui n'a pas à faire le travail du candidat pour retrouver le sens de sa réflexion. De ce fait, le sujet invitait les candidats, comme par une mise en abyme, à « ferrailer » avec la langue, à « avancer dans l'obscurité » pour donner une direction à leur propos, à mettre en évidence une ossature par des connecteurs logiques utilisés à bon escient, qui facilitent le travail de lecture et de compréhension du correcteur.
- En troisième lieu, le jury attendait, plutôt qu'un exposé exhaustif, une démarche qui circonscrive le sujet, qui en fasse le tour, qui s'autorise même quelques excursions au-delà de la lecture et de l'écriture, pour saisir ce pouvoir impérieux qu'exerce sur les artistes tout geste de création : besoin irrépensible de peindre, de modeler ou de sculpter, de composer, de mettre le monde en mots, en scène et en musique, de danser, de filmer, de jouer... et nécessité tout aussi impérieuse d'écouter, d'aller au spectacle, de fréquenter les musées et les lieux de culture, de partager autour de la culture. Tous les ponts jetés, pour peu qu'ils soient solides, donnent de la profondeur au propos. Comme le rappelait le rapport 2023, « la fréquentation régulière des textes, qu'ils soient littéraires ou non, l'ouverture à la culture dans toutes ses dimensions, mais aussi un intérêt porté à l'actualité peuvent sans aucun doute consolider la préparation des candidats ».
- Enfin, rappelons qu'il s'agit d'une épreuve de français pour un concours de recrutement. La moindre des choses est d'avoir une maîtrise suffisante des normes morphosyntaxiques, du vocabulaire courant, de la construction syntaxique afin de rendre son propos grammaticalement et sémantiquement acceptable et intelligible. Il est aussi important de bien maîtriser les différentes manières de citer le texte et les œuvres (usage des guillemets, soulignement ; introduction syntaxique des citations...). Ce n'est pas au lecteur de rétablir le sens, mais bien au scripteur de se plier aux règles et conventions d'une langue qu'il ou elle aura à faire apprendre. Il convient donc de réserver un temps suffisant pour prendre du recul par rapport à son écrit, pour reprendre des passages confus, pour relire et corriger les erreurs dont un trop grand nombre ne peut être toléré.

Les paragraphes qui suivent proposent une liste non exhaustive de réussites, et d'écueils qu'il eût fallu éviter.

Aspects valorisés :

- Utilisation du texte de support et pertinence du contenu : les candidats qui ont répondu directement à la consigne, sur la base d'arguments cohérents, sans digressions inutiles, en intégrant des éléments pertinents du texte de Lola Lafon, en ajoutant des exemples variés, ont démontré une capacité à prendre en compte le sujet en s'appuyant sur des sources fiables.
- Structuration claire du propos : les copies bien organisées, présentant une introduction claire, un développement structuré guidant la compréhension, et une conclusion reprenant les éléments saillants du propos ont été mieux notées.
- Variation des références culturelles : les références à des œuvres telles que Le journal d'Anne Frank ou Les Fables de La Fontaine, ou à d'autres œuvres de la littérature ont été appréciées car elles montraient la capacité à élargir le propos par une ouverture culturelle.
- Richesse de la réflexion personnelle : ont été valorisés les candidats qui ont partagé des réflexions personnelles ou des perspectives originales qui donnent de la profondeur et de l'authenticité au développement.
- Correction de la langue : les correcteurs ont apprécié les copies caractérisées par une orthographe soignée et une syntaxe correcte, preuve d'une attention à la langue et une maîtrise du langage contribuant à la clarté du propos.

Aspects pénalisés :

- Manque de cohérence : les copies comprenant des digressions ou des idées sans rapport direct avec le sujet ont été pénalisées. Les correcteurs ont vu cela comme le signe d'un manque de réflexion en amont et une difficulté à planifier le propos.
- Manque de structuration du propos : les copies sans organisation claire, où les idées semblaient être jetées sans ordre ni logique, ont été pénalisées. L'absence de transitions claires a également été sanctionnée négativement par les correcteurs.
- Absence de références culturelles et de réflexion personnelles : si les correcteurs ont reçu favorablement les copies qui s'engageaient dans une réflexion personnelle riche, illustrée de références pertinentes et variées, ils ont déploré le manque de profondeur des copies illustrées de références limitées, voire sans aucun exemple concret. Il s'en dégage une impression de superficialité jugée négativement.
- Correction de la langue : les copies truffées d'erreurs d'orthographe et d'approximations syntaxiques ont été pénalisées. Ce défaut de soin dans l'écriture nuit gravement à la compréhension. Nous ne résistons pas à citer à nouveau Lola Lafon, non sans quelque liberté : « Relire (...) ce qu'on a écrit (...) est semblable à la barre quotidienne d'une danseuse face au miroir : un exercice d'humilité. »

Enfin, se sont sanctionnés eux-mêmes les candidats mal préparés, qui n'ont pas terminé leur copie ou bâclé la réponse. La réussite à cette épreuve nécessite un entraînement régulier, une fréquentation assidue des œuvres, une curiosité qui seront autant de points forts dans la construction des gestes professionnels de futurs enseignants.

Quelques citations et références appréciées par le jury :

Le journal d'Anne Frank, a été cité pour évoquer les thèmes de la mémoire et du témoignage personnel, et montrer comment l'écriture peut être un moyen de survivre et de partager des expériences difficiles.

Les Fables de La Fontaine ont été souvent convoquées à bon escient pour illustrer la dimension didactique de l'écriture et de la lecture.

La dimension créatrice se traduit par des références à la série des Harry Potter, en littérature jeunesse, qui illustrent la force de l'imagination par la création de mondes fantastiques. De même, l'œuvre de Tolkien, Le Seigneur des anneaux, en plus de l'évocation de thèmes comme le courage, l'aventure et l'amitié, est citée pour mettre en lumière le pouvoir de l'écriture qui transporte les lecteurs dans des univers extraordinaires conçus dans leur épaisseur et leur originalité.

A la croisée de la dimension didactique et de la dimension créatrice de l'écriture, les romans de Jules Verne sont souvent convoqués pour souligner l'esprit d'exploration, de découverte et de description du monde.

Sur le plan des sentiments, La Promesse de l'aube, de Romain Gary, est considéré comme une référence de l'évocation des thèmes d'amour maternel et de détermination, de même que le poème de Victor Hugo, « Demain dès l'aube » illustre pour les candidats l'amour paternel, le deuil, l'irréparable perte, et le besoin de mettre en mots et en vers les émotions. Ces deux références trouvent en effet toute leur place dans une réflexion sur l'écriture.

Quelques candidats ont également exploité les romans policiers de Chatam comme exemples de tension narrative et du suspense de l'écriture, comme pouvoir de tenir en haleine et manipuler le lecteur.

La dimension sociale et argumentative a été illustrée par des références aux œuvres d'Annie Ernaux où la mémoire et le souvenir servent de source à la réflexion.

Une dimension ludique est perçue dans le conte classique Alice au pays des merveilles de Lewis Carroll, pour traduire la fantaisie et l'absurde d'une écriture défiant les conventions.

Jean-Paul Sartre est cité pour évoquer les idées existentialistes dans une perspective philosophique de l'écriture.

Enfin, pour démontrer l'universalité de l'écriture qui peut s'adresser à des publics de tous âges et de toute culture, certains candidats ont fait référence au Petit Prince, d'Antoine de Saint-Exupéry.

Richesse de la réflexion personnelle dans certaines copies

Les correcteurs ont également valorisé les candidats qui ont partagé des anecdotes personnelles à bon escient, souvent en lien avec les pouvoirs de l'écriture et de la lecture, qui ont fait preuve de créativité dans leurs réflexions, par des approches innovantes.

Enfin, ont été valorisés les candidats qui ont lié leurs réflexions à des éléments culturels plus larges, comme des films, des chansons ou des événements historiques, et ont intégré des références culturelles variées, en plus des œuvres littéraires légitimement attendues.

4.2 Deuxième épreuve d'admissibilité écrite de mathématiques

L'épreuve

L'épreuve de mathématiques du concours CRPE est définie, ainsi que les autres épreuves du concours, par l' « [arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles](#) ».

Le format actuel est en place depuis la session 2022. L'épreuve est d'une durée de 3 heures, et est composée d'au moins trois exercices indépendants.

Quelques remarques :

- La répartition des points entre exercices n'est pas indiquée sur le sujet.
- Une note inférieure ou égale à 5 sur 20 est éliminatoire.
- La qualité de la rédaction, de la maîtrise de la langue et la présentation sont prises en compte dans le barème et peuvent entraîner des points de pénalité.
- Les mathématiques font également l'objet d'une des épreuves orales d'admission, commune au français, concernant la didactique de la discipline dans le premier degré : l'épreuve « de leçon », dont l'objectif est « la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières (*français et mathématiques*), permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat. »

Comme précisé dans la définition de l'épreuve, il s'agit de vérifier que le candidat maîtrise les connaissances nécessaires à l'enseignement des programmes de l'école primaire. De plus, « *Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4.* ».

Plus précisément, le programme de l'épreuve de mathématiques est constitué :

- du programme en vigueur de mathématiques du cycle 4,
- de la partie "Nombres et Calculs" du programme de mathématiques de seconde générale et technologique ([BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019](#)).

Il est également précisé que « Les notions traitées dans ces programmes doivent pouvoir être abordées avec le recul nécessaire à l'enseignement des mathématiques aux cycles 1, 2 et 3. »

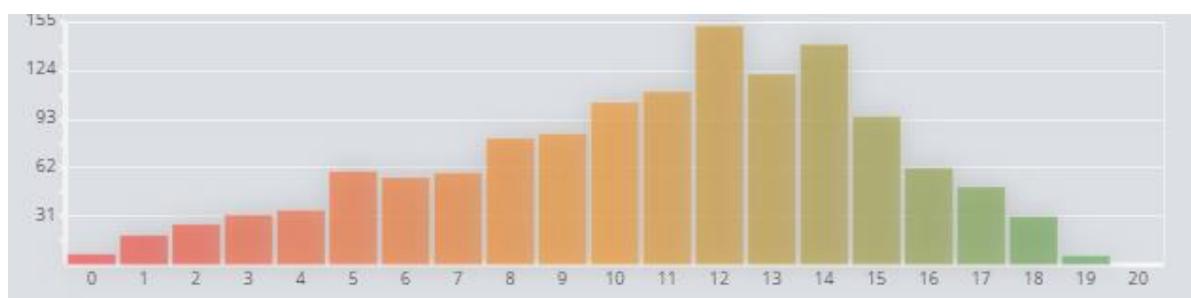
<p>Le sujet 2024 est composé de cinq exercices de poids sensiblement égal (ils sont notés entre 3,5 points et 5 points), couvrant largement les différents domaines du programme de l'épreuve. Comme cela est le cas depuis plusieurs années, il contient des questions liées à l'utilisation d'outils numériques : utilisation d'un tableur et du langage de programmation graphique Scratch.</p>
--

Données statistiques concernant l'académie de Montpellier :

Les données du tableau qui suit sont commentées à sa suite :

	2023	2024
Nb copies	1231	1334
Moyenne	13,16	11,13
Médiane	14	11,75
Ecart type	4,31	4,14
Nb et % moins de 5	68 (5,5%)	129 (9,6%)
% malus MLD	149 (12%)	138 (10%)
% malus maths	318 (26%)	274 (21%)

Répartition des notes :



- **1334 candidats** ont composé, ce qui représente une augmentation de 8% par rapport à 2023 (avec 1231 candidats). A noter qu'entre 2022 et 2023 l'augmentation avait été de 37%.
- **La moyenne de l'épreuve est 11,13**. Le tableau suivant montre la fluctuation des moyennes sur trois ans (depuis la mise en place du format actuel de l'épreuve).

Année	2022	2023	2024
Moyenne	11,09	13,16	11,13

- La **note médiane** est 11,75 : 50% des candidats ont une note supérieure ou égale à 11,75. Elle était de 14 en 2023 (50% des candidats ont eu une note au moins égale à 14). De fait, la répartition montre une proportion faible de très bonnes notes : la proportion de candidats ayant une note au-dessus de 15 est d'environ 20% (244 copies sur 1334) alors qu'elle était de 40% en 2023.
- 119 copies, soit 9,6% des candidats, ont eu une note inférieure ou égale à 5 (qui est la **note éliminatoire**), contre 5,5% en 2023.
- 138 copies, soit 10%, ont été sanctionnées pour insuffisance dans la **maîtrise de la langue** ou dans la présentation de la copie (pénalité d'au maximum 1 pt). Plus précisément :

Pénalisation	tous	-1	-0,75	-0.5	-0.25
Nombre de copies	138	9	10	32	87
Pourcentage	10%	0,7%	0,7%	2%	7%
Pourcentage relatif (par rapport à l'ensemble des copies pénalisées)	100%	7%	7%	23%	3%

On voit donc qu'environ les 2/3 des copies sanctionnées l'ont été au maximum pour – 0,25. Globalement, la proportion de candidats sanctionnées est sensiblement plus faible qu'en 2023 (14%), **ce qui est une évolution encourageante.**

- 274 copies, soit 21% ont été sanctionnées pour insuffisance dans la qualité de la **syntaxe et de la rigueur mathématiques** (pénalité d'au maximum 1 pt). Plus précisément :

Pénalisation	tous	-1	-0,75	0.5	-0.25
Nombre de copies	274	8	7	89	170
Pourcentage	21%	0.6%	0.5%	7%	13%
Pourcentage relatif (par rapport à l'ensemble des copies pénalisées)	100%	3%	3%	32%	62%

On notera qu'en 2023, 35% des copies avaient été sanctionnées dans ce domaine. On constate donc une **amélioration sensible de la qualité de la syntaxe et de la rigueur mathématique.**

- **Résultats aux exercices**

	Ex1	Ex2	Ex3	Ex4	Ex5
Points	3,5	3,5	3,5	5,5	4
moyenne	2,3	1,6	2,5	3,5	1,6
Moyenne ramenée à une note sur 20	13,1	9,1	14,3	12,7	8
Nb et % de 0	12 (0,9%)	67 (5%)	12 (0,9%)	6 (0,4%)	53 (4%)
Nb et % de « non traité »	25 (1,8%)	63 (4,7%)	31 (2,3%)	10 (0,7%)	82 (6,1%)

On constate que les exercices 2 et 5 sont bien moins réussis que les trois autres (voir la moyenne et la proportion de 0 ou « non traité »). Ces exercices, tout en restant conformes au programme de l'épreuve, comportaient en effet des questions mobilisant des compétences mathématiques dépassant la simple maîtrise opératoire ou technique ou l'application de méthodes : élaboration d'une preuve, argumentation, maîtrise fine des différentes catégories de nombres (nombre rationnel et nombre décimal en particulier) et du sens des opérations, algébrisation d'une situation, recherche d'une question à prise d'initiative...

Quelques remarques générales

Sur la présentation : quelques copies restent insuffisamment soignées (écriture négligée, excès de ratures, résultats non mis en valeur, questions mal identifiées...). Cela étant, **le jury a noté un effort sensible de la plupart des candidats sur le soin apporté à leur copie**, et une attention portée par la grande majorité des candidats sur la présentation et sur la lisibilité de leur production. Cela facilite le travail du correcteur, mais atteste d'abord de l'attention que porte le candidat à la communication, compétence nécessaire dans l'exercice du métier d'enseignant auquel il prétend.

Rappelons **quelques conseils de présentation et rédaction** : bien séparer les différentes questions ; éviter d'intercaler les réponses d'exercices différents ; expliciter les raisonnements et les calculs utiles ; ne pas utiliser de symboles mathématiques dans des phrases en français ; répondre aux questions par des phrases complètes et écrire une phrase réponse / phrase de conclusion pour chaque question ...

Sur la maîtrise de la langue : le jury a également noté et apprécié l'attention portée par la plupart des candidats à la qualité de l'expression et à la maîtrise de la langue, et de **fait peu de copies ont été pénalisées sur ce point** (voir statistiques plus haut).

On peut relever cependant quelques fautes d'orthographe récurrentes, qui se retrouvent année après année : *hypothénuse* plutôt qu'*hypoténuse* ; *équilatéraux* plutôt qu'*équilatéraux*...

Rappelons que le fait qu'on attend dans le traitement des sujets de mathématiques (et *a fortiori* plus tard, en situation d'enseignement, dans l'animation d'une leçon de mathématiques) la même attention sur la syntaxe, l'orthographe et le respect des règles grammaticales que pour une épreuve de français.

Sur le plan de la qualité de la rédaction mathématique : là encore, le jury a apprécié l'attention portée sur ce point par la plupart des candidats. Cependant, trop de candidats font **des erreurs de notation** qui, loin d'être anecdotiques, peuvent révéler une mauvaise appréhension ou assimilation de concepts fondamentaux. Citons par exemple :

- La **confusion entre un segment et sa longueur**, et donc entre les écritures $[AB]$ et AB (on trouvera par exemple sur de nombreuses copies des écritures du type $[AB] = 6\text{cm}$).
- Une **utilisation fautive du symbole « = »**, pourtant central en mathématiques. C'est par exemple le cas dans des enchaînements d'égalités fausses, du type « $4 \times 3 = 12 + 2 = 14$ ».
- Une **confusion entre les signes = et \approx** , qui peut souligner une mauvaise compréhension des objets mathématiques que sont les décimaux, les rationnels, les irrationnels... On trouvera par exemple des erreurs du type « $1/3 = 0,33$ », ou des confusions entre valeur exacte et valeur approchée.

Quelques remarques sur les exercices :

Exercice 1 :

Cet exercice mobilise des champs mathématiques différents : grandeurs et mesures (volumes, aires et longueurs) dans la partie A, statistiques dans la partie B.

Partie A : Les calculs d'aire et de volume ont été globalement bien traités, mais on relève un nombre assez important d'erreurs dans les conversions d'unité (convertir des cm^3 en Litre par exemple), ou une mauvaise compréhension de la consigne (par exemple confusion entre « donner le volume en litres arrondi au centilitre » et « donner le volume en centilitres »).

La dernière question de cette partie, demandant de reconnaître une courbe parmi trois proposées représentant le volume d'eau dans une bouteille en fonction de la hauteur, a souvent été mal traitée, bien qu'aucune justification n'était demandée : moins de la moitié des candidats a en effet reconnu la bonne courbe, ce qui montre **un travail à approfondir sur la modélisation**.

Partie B : les calculs statistiques sont globalement bien maîtrisés (moyenne, médiane), mais leur interprétation n'est pas toujours clairement exprimée : trop de candidats peinent à expliquer ce que signifie l'étendue d'une série, ou ce que représente sa médiane. Rappelons que savoir mener à bien les calculs est important, mais que **la finalité d'une situation-problème est souvent de savoir en interpréter le sens**.

Exercice 2 :

Cet exercice comporte 5 affirmations indépendantes : il s'agit de dire et de justifier pour chacune d'elle si elle est vraie ou fautive.

Cet exercice, peu réussi, a montré pour beaucoup de candidats **une connaissance trop superficielle, ou mal assimilée, de notions pourtant essentielles à l'école primaire telles le sens des opérations, ou la distinction entre nombre décimal et nombre rationnel**.

Il est intéressant de détailler la réussite de certaines de ces questions :

Affirmation 1 : 0,28 est un nombre rationnel.

Seuls 55% des candidats ont traité correctement cette question. La plupart de ceux qui ont mal traité cette question semblent penser qu'un nombre décimal n'est pas un nombre rationnel, comme on

pourrait dire qu'un carré n'est pas un rectangle, ce qui montre une **représentation fausse des ensembles de nombres** comme étant complémentaires et non inclus les uns dans les autres.

Affirmation 2 : le quotient de a par b est strictement inférieur à a .

Seuls 34% des candidats ont bien répondu et bien justifié. L'argumentation fautive la plus souvent rencontrée est que le résultat d'une division est nécessairement plus petit que le dividende : cela atteste d'une **compréhension mal maîtrisée du sens des opérations**, s'appuyant sur une référence exclusive de nombres entiers. Là encore, rappelons que la maîtrise des notions mathématiques demande de travailler le sens des notions, et pas seulement la technique opératoire, ce qui est indispensable pour enseigner ces notions à l'école primaire.

Affirmation 3 : le produit de deux nombres impairs est impair.

Si la plupart des candidats ont conjecturé la bonne réponse (*vrai*), beaucoup ont produit des argumentations maladroites voire incorrectes : rappelons qu'il ne suffit pas de proposer des exemples, même nombreux, pour prouver une propriété. Il convient quand même de dire que la plupart des candidats se sont engagés dans une démonstration algébrique, mais l'écriture générale d'un nombre impair a souvent posé problème. Par exemple : sur plusieurs copies on a trouvé pour écriture d'un nombre impair $n + 1$, et non $2n + 1$; plusieurs candidats se sont restreints (involontairement ?) au cas de deux entiers impairs consécutifs en prenant $2n + 1$ et $2n + 3$. Au final seulement 11% des candidats ont eu le maximum des points sur cette question.

Affirmation 5

Seuls un 25% des candidats ont traité correctement cette question, qui semblait pourtant classique : la plupart des candidats ont utilisé le théorème de Thalès, mais cela n'était pas possible ici directement **car l'hypothèse de parallélisme des droites n'était pas donnée** dans l'énoncé.

Exercice 3 :

Cet exercice traite des probabilités, et du lancer de deux dés. Les parties A et B ont été globalement bien traitées, et le jury a apprécié la maîtrise par la plupart des candidats des calculs de probabilités. Le recours à un tableau à double entrée pour déterminer l'univers a été très souvent choisi par les candidats, et bien fait.

La partie C est une question ouverte, demandant une prise d'initiative. Beaucoup de candidats se sont engagés dans une démarche de résolution, ce qui a été apprécié par le jury et de fait pratiquement 50% des candidats ont traité correctement cette question et ont obtenu le maximum des points.

Exercice 4 :

Cet exercice est en trois parties.

La partie A étudie un parcours de course dans un stade et comprend des calculs de vitesse et un pourcentage d'augmentation. Les calculs de vitesse sont globalement bien traités, avec une bonne maîtrise des unités. Par contre, le calcul de pourcentage d'augmentation montre chez de nombreux candidats une méconnaissance de la formule donnant le résultat, en divisant par la valeur finale et non par la valeur initiale. Seuls 4% des candidats obtiennent la réponse juste.

La Partie B demandait deux formules tableur et un calcul de moyenne pondérée : ces questions, classiques pour cette épreuve, ont été bien réussies (75% de réussite pour le calcul de moyenne) et n'appellent pas de remarque particulière.

La partie C conduisait à une question à prise d'initiative où le candidat devait élaborer une démarche de résolution : cette question, difficile, a été très peu réussie (13% des candidats ont mené la recherche à terme). Le jury encourage les candidats à **explorer davantage la résolution de problèmes**, en particulier à travers les « **guides fondamentaux** » parus sur ce sujet pour les cycles 2 ; 3 et 4 et disponibles sur Eduscol.

Exercice 5 :

Cet exercice se base sur un outil pédagogique rencontré dans beaucoup de classes de primaire : le *géoplan* (planche à clous sur maillage carré, où on utilise des élastiques pour construire des polygones).

La partie A demande d'explorer une situation dans des cas particuliers, avant de proposer une formule générale, qui sera ensuite utilisée pour résoudre quelques questions. La partie B propose quelques calculs d'aires et de longueurs (dont une utilisant le théorème de Pythagore) et une utilisation du langage Scratch.

La partie A a mis en difficulté de nombreux candidats, et pourtant elle s'appuie sur un schéma de travail que l'on peut considérer comme classique (étude de cas particuliers puis algébrisation). Ainsi, la question A.3 demandant de retrouver la relation générale n'a été réussie que par 13% des candidats, et la résolution de la question ouverte A.4 aboutissant à une inéquation, par 9% des candidats. Ce type de démarche, associée à la recherche de problèmes, est pourtant au cœur des programmes du cycle 2 au cycle 4.

Pour la partie B, les calculs de longueur et d'aires ont été globalement bien traités. Les questions sur Scratch peuvent être considérées comme assez classiques. La moins réussie portait sur la détermination d'un angle dans la construction d'un polygone : les candidats ont dû rencontrer cette situation plusieurs fois en préparant l'épreuve, mais elle continue à engendrer des difficultés puisque seuls 13% des candidats ont trouvé les trois valeurs demandées, alors qu'aucune justification n'était attendue.

Pour conclure, le jury note la qualité des copies sur des savoir-faire calculatoires ou l'application de méthodes dans tous les domaines, à savoir calculs, géométrie, grandeurs et mesures, statistiques et probabilités....

Cependant, les candidats peuvent être mis en difficulté sur des questions demandant une bonne compréhension des objets mathématiques en jeu (voir l'exercice 2) ou sur les questions demandant des prises d'initiative (voir l'exercice 5) : nous encourageons donc les candidats à poursuivre leur travail sur la maîtrise des savoir-faire, mais également à prendre du recul sur ces procédures en travaillant les définitions des objets mathématiques de base (les nombres et leur écriture, les figures géométriques de base en particulier), telles qu'on peut par exemple le trouver dans le programme de Seconde GT.

De plus, comme indiqué en fin du commentaire sur l'exercice 4, il est important de travailler davantage la résolution de problèmes, qui est la finalité de l'enseignement des mathématiques.

4.3 Troisième épreuve d'admissibilité écrite d'application

Présentation de l'épreuve écrite d'application

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Le candidat avait le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

- Sciences et technologie ;
- Histoire, Géographie, Enseignement Moral et Civique ;
- Arts.

L'épreuve de Sciences et technologie

Le dossier proposé est composé de trois parties qui s'intitule « L'escrime, un sport historique des jeux Olympiques ». A travers ces documents, le candidat est amené à mener une réflexion sur la physiologie du sportif, sur les innovations technologiques qui ont transformé la pratique de l'escrime en compétition et les matériaux dans l'équipement du sportif.

La première partie « Physiologie du sportif » est constituée d'une photographie d'un plateau repas, d'une pyramide alimentaire et famille d'aliments, d'un schéma de circulation sanguine, d'une proposition de séance et d'un écrit d'un élève.

La deuxième partie « comment les innovations pédagogiques ont transformé la pratique de l'escrime en compétition ? » est constituée d'une photographie légendée d'une séquence d'une touche lors d'un combat, de la description d'un fleuret, d'un schéma correspondant à la description du système de repérages des touches sans fil, d'une chaîne d'information du fleuret et la présentation de la carte microcontrôleur « Micro :bitV2 »

La troisième partie « Les matériaux dans l'équipement du sportif » comprend une photographie du dispositif des touches au fleuret, d'un circuit électrique simplifiée, d'une photographie d'un jeu électrique « questions/réponses » et des photographies de différents montages électriques...

En annexe, les programmes de Sciences et technologie du cycle 3 et des extraits du cycle 2 sont fournis.

Ce dossier constitué de documents de types et de formes variés conduit le candidat à répondre à 24 questions qui demandent la mobilisation de compétences différentes :

- Réaliser des calculs simples à partir de données prélevées (calcul d'un volume) ;
- Restituer des connaissances propres ;
- Lire les données fournies dans un tableau, sur des cartes les analyser et les interpréter ;
- Proposer des pistes de réalisation avec une classe ;
- Utiliser des connaissances scientifiques pour justifier, démontrer un phénomène ;
- Analyser des productions d'élèves et proposer des remédiations ;
- Elaborer des écrits de synthèse pour un jury, pour des élèves.

Histoire, Géographie, Enseignement Moral et Civique

Le sujet était composé d'un dossier en histoire et d'un dossier en EMC (Education Morale et Civique).

Le dossier proposé en histoire (noté sur 14) conduisait à une réflexion didactique et pédagogique autour de la construction d'une séquence d'apprentissage pour enseigner le thème 3 : « La France, des guerres mondiales à l'Union Européenne ». Le corpus est composé de 8 documents de nature différente (extraits de programmes d'enseignement, documents iconographiques, d'ouvrage, de bandes dessinées, discours, photographies) mettant en lumière le personnage de Simone Veil.

A partir de celui-ci, les candidats ont été amenés à réfléchir à l'intérêt de recourir aux acteurs et aux témoins du passé dans l'apprentissage de l'Histoire, puis à proposer une séquence d'enseignement. Dans le cadre d'une séance de celle-ci, il était demandé de choisir un ou plusieurs documents, d'en détailler l'exploitation pédagogique et la trace écrite.

Au cours de la 1^{ère} question, il était attendu que le candidat mette en lien de façon explicite les éléments du programme et la biographie de Simone Veil : Simone Veil, rescapée du génocide des Juifs (documents 3, 4 et 5), Simone Veil, actrice de la construction européenne (documents 6 et 7).

Ensuite lors la 2^{ème} partie de la question il s'agissait de préciser au moins deux éléments parmi les suivants :

- L'utilisation du « personnage historique » permet de donner du sens à son apprentissage ;
- Les « personnages historiques » : repères afin de construire une culture commune ;
- Le « personnage historique » facilite la mise en lien de l'Histoire avec d'autres champs disciplinaires ou transversaux : éducation artistique et culturelle, littérature jeunesse, enseignement moral et civique ;
- Le recours à des personnages historiques féminins permet de rendre visible le rôle des femmes dans l'Histoire ;
- Les enjeux mémoriels (« panthéonisation » de S. Veil).

D'autres sources (vestiges, traces, témoignages ou récits) pouvaient être citées en complément.

Lors de la 2^{ème} question, il était attendu que le candidat propose une séquence construite de manière cohérente, avec des titres de séance explicites, un nombre et un choix de compétences réalistes. L'intitulé des séances devait laisser apparaître une progression. Il était attendu un exposé structuré selon un cadre méthodologique s'appuyant sur une bonne compréhension des documents choisis, des contenus sous-jacents et des enjeux : lien entre le personnage de Simone Veil et les éléments du programme. A noter que la Première guerre mondiale ne relevait pas de cette question ; des candidats l'ont astucieusement évoqué en précisant que cela avait été traité lors d'un autre moment de l'année scolaire (cérémonies du 11 novembre par exemple). De la même manière, pour cette question, il fallait que les candidats se limitent au sous thème des « deux guerres mondiales ».

Enfin, la 3^{ème} question permettait au candidat de démontrer sa capacité à justifier ses choix en expliquant l'intérêt de l'usage de la BD dans l'enseignement de l'histoire (support permettant de susciter l'intérêt des élèves ; support facilitant la compréhension et l'appropriation des savoirs historiques, levier pluridisciplinaire). La trace écrite proposée pouvait prendre des formes diverses : texte, carte mentale, tableau, etc. mais il était attendu qu'elle soit réaliste et adaptée à l'âge des élèves.

Le dossier proposé en EMC (noté sur 6) était composé de 2 documents et invitait les candidats à en choisir un ou deux et énoncer des objectifs de séance (connaissances, compétences travaillées) :

- Connaître les valeurs et principes de la République ;
- Respecter autrui et accepter les différences;
- Exercer son jugement, construire un esprit critique ;
- Formuler et justifier un point de vue.

Il a conduit les candidats à une réflexion didactique et pédagogique afin de détailler une séance en classe de CM2 sur le thème de l'égalité entre les filles et les garçons. Il était attendu du candidat qu'il soit en capacité d'explicitier clairement le choix du ou des document(s) servant de point d'appui.

Une séance cohérente et structurée était à proposer ; celle-ci pouvait mettre en évidence :

- Une entrée concrète, questionnement et problématique ;
- Une bonne articulation des différentes phases de la séance ;
- Un équilibre entre la place de l'oral et de l'écrit ;
- Les modalités d'apprentissage, d'organisation, les tâches des élèves ;
- L'évaluation.

Arts

Le sujet est constitué de deux composantes : éducation musicale cycle 3 et arts plastiques cycle 1.

- *La composante A / Education musicale est composée d'une fiche de préparation à proposer*
- *La composante B / Arts plastiques est elle aussi composée d'une fiche de préparation à proposer*

→ *Le candidat est, de fait, évalué deux fois sur le même exercice (concevoir une fiche de préparation), limitant ainsi ce qu'il pourrait proposer dans une analyse de séance ou de séquence, exercice complémentaire à la création d'une fiche de préparation.*

Dans les deux composantes de cette épreuve, il est demandé au candidat d'éclairer le jury sur sa connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement du domaine disciplinaire en regard du cycle des apprentissages précisé (cycle 3 pour l'éducation musicale et cycle 1 pour les Arts plastiques).

Composante A / Education musicale

Le sujet de la composante Education musicale invite les candidats à réaliser une fiche de préparation en vue d'une séance destinée à des élèves de cycle 3 en s'appuyant sur les éléments fournis dans le dossier documentaire. La séance proposée porte sur deux points de programme précisés dans le libellé du sujet :

- *Ecouter, comparer et commenter*
- *Explorer, imaginer et créer*

Le dossier documentaire est composé de quatre documents :

- Doc 1 : La vignette d'une captation de la chaîne Arte montrant Hindi Zahra interpréter *Beautiful Tango* durant un concert à Paris le 8 septembre 2017. Cette œuvre fait partie du corpus d'œuvres proposées pour cette épreuve.
- Doc 2 : Un ensemble de vignettes illustrées relatives aux percussions corporelles. Ces illustrations sont issues du blog d'une enseignante.
- Doc 3 : Des ressources pour les enseignements artistiques aux cycles 2 et 3 issues du site Eduscol. Education et intitulées « L'écoute : exemples de mise en œuvre ». Ce document donne des pistes pour lier l'écoute de l'œuvre à la pratique rythmique.

- Doc 4 : Un rappel du programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3) en Education musicale précisant les deux compétences pouvant être mobilisées lors de la séance : Ecouter, comparer et commenter ; Explorer, imaginer et créer (extrait du BOENJS n° 31 du 30 juillet 2020).

A travers les documents proposés, le candidat est amené à proposer une fiche de préparation sur une séance qui permettra d'éclairer le jury sur sa connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement de l'éducation musicale au cycle 3. Cette proposition devra être argumentée et les choix devront être justifiés.

Composante B / Arts plastiques

Le sujet de la composante Arts plastiques invite les candidats à réaliser une fiche de préparation pour des élèves de cycle 1 en s'appuyant sur les éléments fournis dans le dossier documentaire. La séance proposée porte sur le point de programme précisé dans le libellé du sujet : *Les productions plastiques et visuelles*

Le dossier documentaire est composé de quatre documents :

- Doc 1 : Ressources iconographiques qui seront mobilisées, pour tout ou partie, dans la composition et/ou le déroulé de la séance :
 - Terre cuite peinte intitulée *Tête de génie de la montagne Yamabiko*. Cette œuvre fait partie du corpus d'œuvres proposées pour cette épreuve.
 - Œuvre de Marcel Janco intitulée *Masque* et réalisée à partir de papiers collés, carton, ficelle, retouches gouache et pastel
- Doc 2 : Un extrait de la publication *Revue de l'association nationale des conseillers pédagogiques , Echanges - Spécial Arts* . Ce document suggère au candidat d'une part, des aspects matériels à prendre en compte dans une séance d'arts plastiques, d'autre part des pistes de mise en œuvre (sortir, aller hors la classe, agir, récolter, collecter, récupérer...).
- Doc 3 : Un extrait de l'ouvrage *Les arts plastiques à l'école* de Claude Reyt. Ce document fait référence à la place de l'imaginaire et à la démarche exploratoire nécessaires à toute séance d'arts plastiques à l'école maternelle.
- Doc 4 : Un rappel du programme d'enseignement de l'école maternelle concernant les productions plastiques et visuelles (extrait du BOENJS n° 25 du 24 juin 2021) qui précise la dimension opérationnelle de l'enseignement des arts plastiques, à travers le rappel des attendus de fin de cycle 1.

A travers les documents proposés, le candidat est amené à proposer une fiche de préparation qui permettra d'éclairer le jury sur sa connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement des arts plastiques au cycle 1. Cette proposition devra être argumentée et les choix devront être justifiés.

Les points forts et points faibles dans les copies

L'épreuve de Sciences et Technologie

Lors de la correction des copies de cette épreuve, le jury a pu apprécier les capacités des candidats à lire et analyser les documents proposés. Par ailleurs, ils font preuve d'une bonne connaissance de la démarche d'investigation. L'ensemble de ces points a fait l'objet d'une valorisation par le jury.

Si la qualité rédactionnelle a été soulignée par les membres du jury, la qualité orthographique des copies a été pointée comme étant une problématique récurrente. De très nombreuses erreurs basiques ont été soulignées (accord Sujet-Verbe, accord Déterminant-Nom, orthographe lexicale). En outre, des imprécisions lexicales liées au vocabulaire scientifique propre au sujet ou à la discipline peuvent conduire les élèves à des confusions de sens.

Par ailleurs, la correction des copies montre un manque important de connaissances de base sur le sujet donné. Ainsi, la circulation sanguine, le calcul d'un volume, le langage lié au programme sont autant de points qui mettent les candidats en difficultés

Des écueils récurrents ont été observés par plusieurs jurys :

- Un manque de précision dans l'utilisation des termes scientifiques
- Les connaissances en Technologie (programmation) sont lacunaires
- Une lecture trop rapide des questions

L'épreuve d'Histoire, Géographie, Enseignement moral et Civique

De manière générale, les jurys ont apprécié les copies laissant apparaître une bonne maîtrise orthographique et syntaxique et une gestion du temps maîtrisée et de propositions distinguant tout au long connaissances et compétences. La structure d'une séance d'enseignement est connue et celle-ci s'inscrit au sein d'une séquence. De plus, quelques éléments de différenciation sont notés.

Des écueils récurrents ont été observés par plusieurs jurys :

- Une confusion entre les objectifs et les compétences travaillées
- Une norme orthographique peu respectée
- Une justification des choix de l'utilisation des documents qui est absente

L'épreuve d'Arts

Lors de la correction des copies de cette épreuve, le jury a pu apprécier les capacités des candidats à lire et présenter les documents proposés.

Les correcteurs pointent un manque de connaissances des candidats notamment en didactique générale. Les connaissances des programmes sont insuffisantes, particulièrement sur les compétences travaillées.

Les membres du jury de correction mettent en avant un manque de clarté dans les concepts d'objectif et de compétence. Bien souvent, une confusion est à noter entre les tâches et les objectifs à atteindre. Enfin, l'analyse des documents restent superficielle et reste trop dans la description.

Des écueils récurrents ont été observés par plusieurs jurys :

- Non-respect de la consigne :
- Fiche de préparation souvent peu opérationnelle : objectifs trop nombreux et mal définis. Mise en œuvre pas toujours réalisable et réaliste en regard des capacités des élèves cibles.
- Mise en activité des élèves mais sans réels objectifs d'apprentissage
- Beaucoup d'erreurs d'orthographe.
- Des conceptions erronées et stéréotypées des pratiques artistiques : élève exécutant, productions identiques, ...

Conseils aux candidats

L'épreuve de Sciences et Technologie

Les membres du jury de l'épreuve d'application de sciences et Technologie souhaitent apporter quelques conseils aux candidats :

- Approfondir les notions scientifiques
- Apporter une attention particulière sur la syntaxe et l'orthographe
- Utiliser des schémas, des tableaux pour répondre aux questions
- Donner des réponses claires, précises et succinctes

L'épreuve d'Histoire, Géographie, Enseignement moral et civique

Les membres du jury de l'épreuve d'application d'Histoire, géographie, Enseignement moral et civique souhaitent apporter quelques conseils aux candidats :

- Structurer plus rigoureusement les réponses (utilisation de tableaux, constitution de paragraphes)
- Ecrire de façon soignée
- Lire attentivement les consignes (pour éviter les redondances) et développer sa capacité de synthétisation
- Justifier les documents utilisés et détailler davantage l'exploitation pédagogique

L'épreuve d'Arts

Les membres du jury de l'épreuve d'application d'Arts souhaitent apporter quelques conseils aux candidats :

- Soigner la forme de l'écrit proposé : organisation spatiale de la page qui illustre l'organisation de la pensée. Structurer sa réponse en trois parties : introduction, développement et conclusion. Soigner l'écriture et veillez à l'orthographe. Bien garder la structure : introduction (avec une problématique et un titre) -développement- conclusion. Entrer rapidement dans le sujet sans discours préliminaire inutile.
- Lire le sujet, faire du lien et du sens. Mieux s'approprier le sujet pour aller vers une problématique. Utiliser les documents, faire référence aux programmes, pouvoir citer les éléments importants des programmes. Contextualiser la séance dans la séquence, justifier ses choix. Attention au hors sujet. S'appuyer davantage sur les documents pour justifier et étayer son propos, pour construire une situation d'apprentissage et ne pas en faire une analyse croisée en introduction si cela n'est pas demandé.
- Étayer ses propos : consigne claire, vocabulaire précis. Eviter de citer des concepts non maîtrisés Il serait pertinent que les candidats se placent en tant qu'enseignant et non pas en tant "qu'animateur", le rôle de l'enseignant et les gestes professionnels semblent méconnus.
- Se mettre au clair sur le rôle de l'enseignant, les gestes professionnels, le rapport à l'apprentissage et pas seulement aux successions d'activités. Dans la fiche de préparation, justifier ses choix notamment en ce qui concerne l'activité de l'élève et le rôle de l'enseignant. Préciser l'objectif de la séance. Anticiper les obstacles des élèves dans la phase de préparation. Il ne suffit pas d'annoncer un objectif pour y parvenir, réfléchir davantage à ce qui est demandé aux élèves et de quelle façon. Être précis dans le développement et témoigner d'une bonne compréhension des enjeux de la discipline.
- Proposer des prolongements et des liens interdisciplinaires.
- Se cultiver (références communes) et sensibiliser les élèves aux lieux culturels (musée, médiathèque, programmes audiovisuels de qualité ...). Attention au verbiage et aux listes de noms d'artistes données sans aucune justification. Eviter les poncifs en matière de pratique artistique. Se créer un bagage culturel pour enrichir les propositions du corpus. Renforcer sa culture générale.
- Gérer son temps durant l'épreuve : ne pas privilégier la première partie en Education musicale au détriment du sujet en Arts plastiques, et réciproquement.

4.4 Quatrième épreuve d'admissibilité des concours spéciaux écrite en langues régionales : Catalan et Occitan

CATALAN

Cadre légal et résultats

Les épreuves d'admissibilité relèvent de l'**arrêté du 25 janvier 2021**

- <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075701>

Épreuve écrite en langue régionale.
L'épreuve comporte trois parties.

- une partie consistant en un commentaire dans l'une des langues régionales prévues au 2° de l'article 9 du présent arrêté d'un texte en langue régionale.
- une traduction d'un texte bref en langue régionale, accompagnée de la réponse à des questions de grammaire.
- le commentaire d'un document pédagogique (document pour l'enseignant, document pour l'élève, production d'élèves, etc.).

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée : trois heures.

Coefficient 1.

CRPE public	Session 2024
Postes offerts au concours	5
Candidats inscrits	25
Candidats présents écrit	12
Taux d'absentéisme	52%
Ratio présents/postes	2,4
Candidats admissibles	8
CRPE privé	Session 2024
Postes offerts au concours	1
Candidats inscrits	4
Candidats présents écrit	1
Taux d'absentéisme	75%
Ratio présents/postes	1
Candidats admissibles	0

Sessions / écrit	2014 Rénové	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022 Rénové	2023	2024
Nombre de copies Public + Privé	19+0	16+0	18+0	12+2	12+0	16+3	10+7	8+6	2+2	6+2	12+1
Note moyenne / 20	09,4	13,7	12,9	08,5	10,2	11	12,3	11,2	10,4	13,1	12,2

La session 2024 est la troisième accueillant des candidats à l'issue du master 2. Les candidats 2024 ont donc bénéficié de deux rapports du jury portant sur les épreuves du concours rénové en 2022. Pour le concours public, le nombre de candidats a doublé par rapport à la session 2023, avec plus de deux candidats par poste : un ratio permettant la mise en concurrence. Quant au concours privé, un seul candidat contre deux en 2023 et en 2022.

La note moyenne de la session 2024 s'élève à 12,2. Malgré la note éliminatoire obtenue par un candidat, cette moyenne est légèrement supérieure à la moyenne des deux années précédentes (2022+2023 = 11,75), depuis la rénovation du modèle de sujet.

Comme lors de la session précédente, le commentaire de texte et la traduction sont les épreuves qui remportent la faveur des candidats avec des résultats moyens supérieurs à la moyenne. Les questions de grammaire et le commentaire pédagogique continuent à avoir les performances les plus faibles avec un résultat moyen proche de la moyenne. Cela révèle la difficulté des candidats à se placer en contexte de classe bilingue, c'est à dire à aller au-delà de l'enseignement de la langue cible pour adopter les gestes professionnels de l'enseignant bilingue reposant sur la double intégration : intégration des deux langues d'enseignement et intégration des langues et des disciplines.

Commentaire de texte

Recommandations méthodologiques

Le commentaire de texte, pour 10 points sur 20, permet aux candidats de faire la preuve d'une compréhension précise et de leur niveau de compétence en expression écrite. Le jury attend qu'ils s'expriment dans une langue catalane correcte et riche.

La maîtrise, la correction et la richesse de l'expression en langue catalane sont notées sur 5 points. Le jury attend un lexique précis et diversifié, une syntaxe correcte avec quelques tournures élaborées ; la conjugaison, les accords et l'orthographe sont maîtrisés ; les calques du français ou de l'espagnol sont évités.

Le développement du commentaire est noté sur 4 points. La compréhension fine du texte est rendue par une articulation efficace du commentaire, avec des idées forces et des citations pertinentes tenant compte de l'implicite.

Un point est attribué à une introduction (voire à une problématisation) et à une conclusion pertinente.

Le jury conseille aux candidats de procéder à plusieurs lectures attentives du texte, d'abord littérales puis guidées par les orientations proposées. Ainsi, fort d'une compréhension fine du texte et après en avoir cerné l'originalité (articulation du style et des idées), le candidat pourra procéder de façon efficace à la composition de son commentaire. Comme le signale la consigne, il n'est pas obligatoire de suivre les questions de guidage. Cependant, la plupart des candidats à ce jour ont choisi de s'y référer.

Pour les textes littéraires, même s'il ne s'agit pas d'une épreuve reposant sur un programme, il ne faut pas négliger de prêter attention à l'auteur, à l'œuvre dans son entier, à l'époque de l'écrit et éventuellement au mouvement littéraire. Ces références, éclairées par la culture personnelle du

candidat, sont susceptibles d'orienter de façon originale le commentaire du texte. En revanche, le genre, le titre de l'extrait, le thème du texte, l'histoire racontée et son cadre spatio-temporel, la caractérisation et la fonction des personnages, la position et le point de vue du narrateur vis-à-vis des personnages et des faits, le ton du narrateur, le moment de la narration par rapport aux faits racontés, la structure narrative et le style de l'auteur (rhétorique, morphosyntaxe dont temps verbaux, champs lexicaux, alternance de discours et de récit, de narration et de description, de discours direct et indirect) sont des éléments d'analyse incontournables.

Pour les textes journalistiques aussi, il faut d'abord identifier la source, le type de publication et la qualité de l'auteur. Même si les extraits proposés ont généralement une date de publication récente, les situer dans le contexte temporel au regard du thème traité en facilite la compréhension. Parmi les éléments qui composent l'article, le titre, le chapeau et les intertitres sont essentiels pour percevoir le ton et l'intention de l'auteur. Les articles de presse ont d'abord la finalité d'informer et d'expliquer mais aussi souvent l'intention de faire réagir à partir d'une analyse et d'une argumentation. Le commentaire doit donc reposer sur une analyse critique et argumentée permettant d'évaluer la portée de l'article et d'en révéler les mécanismes.

Le commentaire doit être structuré. L'introduction, voire la problématisation initiale, éventuellement inspirée par les questions de guidage, trouvera un écho précis dans la conclusion non escamotée. Le développement révèle progressivement le contenu du texte en articulant le fond et la forme, autour d'idées forces justifiées par quelques citations significatives. Que le candidat choisisse ou pas de suivre les questions de guidage, le commentaire se composera de parties bien articulées.

Le temps de cette partie de l'épreuve tendant à être limité à une heure trente, les candidats doivent bien posséder la méthode grâce à un entraînement sérieux.

De même, la qualité de la langue (morphosyntaxe, lexique, orthographe, style) ne peut être garantie que par la lecture habituelle de romans, d'essais et de la presse en catalan.

Voir par exemple une sélection de textes littéraires :

<https://lletra.uoc.edu/ca/tast-de-textos>

et l'ensemble des sites web des journaux et revues en catalan :

https://ca.wikipedia.org/wiki/Llista_de_prensa_en_catal%C3%A0

Observations sur la session 2024

Le texte à commenter *El Castillet, la meua universitat* est de Claude Blazy (1930-2010), instituteur dans les Pyrénées-Orientales qui remporta le titre de « Monsieur Cinéma » de la célèbre émission de la Télévision française des années 1960. Probablement écrit initialement en français, la version catalane du texte fut publiée en 2022 dans la brochure *Les 111 ans du Cinéma Castillet*, le plus ancien de Perpignan. Claude Blazy avait également animé en catalan, à Ràdio Arrels, une émission sur le septième art.

Dans ce texte autobiographique, narratif et descriptif, l'auteur exprime sa reconnaissance à cette salle de cinéma et au septième art en général car il leur est redevable d'une formation culturelle complémentaire qu'il compare à des études supérieures. Comme pour ses contemporains, le cinéma fut aussi pour lui une source de plaisir et d'ouverture émancipatrice.

Les questions portaient sur ces aspects essentiels du texte ainsi que sur une invitation à la réflexion personnelle sur le rôle du cinéma aujourd'hui, comparativement à l'époque de Monsieur Cinéma.

Ce texte facile d'accès, avec peu d'implicite et des notes de bas de page sur le contexte culturel et temporel, aurait dû encourager les candidats à explorer davantage les pistes proposées par le guidage, en particulier pour la réflexion personnelle finale. Le jury regrette encore une fois les catalogues de figures de styles insuffisamment articulées au commentaire et un manque général d'originalité.

Les candidats ont somme toute bien compris le texte mais leur expression est trop souvent chaotique avec peu de connecteurs, un vocabulaire de l'explication littéraire et de la description linguistique mal

assurés. L'orthographe, la syntaxe et la conjugaison sont parfois incertaines. Il en résulte un style assez rudimentaire.

Traduction et questions de grammaire

Recommandations méthodologiques

La traduction est complétée par des questions de grammaire se reportant à des passages du texte. Cette partie est globalement notée sur 5 points à parts égales pour chaque exercice. Le temps indicatif à accorder à cet ensemble est donc de 45 minutes.

La correction de la traduction s'attache à vérifier sa complétude, le sens et la signification des mots et des phrases, sans barbarisme, ni solécisme, l'orthographe grammaticale et lexicale, ainsi que la ponctuation, le style et la fluidité de l'ensemble.

Le jury attend donc une traduction précise et fidèle du point de vue des idées qui découle d'une compréhension fine et, sur le plan de la morphosyntaxe et du vocabulaire, une langue française correcte et fluide.

Le jury recommande aux candidats de ne procéder à la traduction de l'extrait qu'après s'être assurés de la bonne compréhension de la totalité du texte. Ainsi, il est opportun qu'ils reviennent sur celle-ci après avoir travaillé en détail le commentaire. Cette mise en regard de la traduction et du commentaire, préalable à l'établissement de chacune des productions définitives, devrait enrichir l'une et l'autre. La traduction peut révéler en effet des procédés stylistiques utiles au commentaire, et le commentaire est susceptible de faire émerger les éventuels contresens commis lors de la traduction.

Les candidats sont invités à se référer, lors de leur préparation, à des guides pratiques de traduction, par exemple :

Berthelot, M., *Guide pratique de traduction catalan-français*, Canet, Trabucaire, 2007 ;

Berthelot M. & Rota Gironell, M. L., *Exercices de traduction grammaticale et autocorrection français-catalan*, Canet, Trabucaire, 2008 ;

Castellanos, C. & Lenoir, F., *Diccionari de paranys de traducció francès – català (faux amis)*, Barcelone, Enciclopèdia Catalana, 2000.

En outre, un bon exercice de préparation autonome peut reposer sur la traduction d'un passage d'un classique de la littérature catalane dont l'édition en français a été publiée. Cela permet ensuite une riche analyse comparative.

Les questions de grammaire figurent pour la troisième fois dans ces épreuves. Les candidats doivent envisager dans leur préparation une approche comparative-contrastive entre le catalan et le français. Le jury attend des réponses précises et concises et l'emploi d'une terminologie grammaticale catalane univoque. Lorsqu'il s'agit de comparer avec le français, il est conseillé d'employer la terminologie grammaticale française, entre guillemets, dans la rédaction des réponses attendues en catalan.

Pour leur préparation, les candidats auront intérêt à recourir aux ressources suivantes :

Grammaire et orthographe catalanes :

<https://www.iec.cat/recursos-linguistics-en-linia/>

<https://aplicacions.llengua.gencat.cat/llc/AppJava/index.html>

Contenus linguistiques des activités de communication langagière du *Guide pratique pour l'enseignement du catalan en collège et lycée* :

<https://pedagogie.ac-montpellier.fr/discipline/catalan>

Grammaire du français : terminologie grammaticale :

<https://eduscol.education.fr/document/1872/download>

La grammaire du français du CP à la 6^e :

<https://eduscol.education.fr/document/45262/download>

Observations sur la session 2024

Traduction

Le passage à traduire ne posait pas de difficulté majeure ; la traduction a été globalement satisfaisante, à l'exception des points suivants pour certains candidats.

Du point de vue du vocabulaire, deux mots courants étaient propres de la variante roussillonnaise du catalan : l'archaïsme *beutat*, pour *bellesa* (beauté) et *belleu*, pour *potser* (peut-être), proche de l'occitan *benlèu*.

Beutat a parfois été traduit par « bonté », au détriment du sens. Plusieurs candidats ont traduit *belleu* (peut-être) par « voyez » (*veieu*). Pour les candidats ayant fait ces erreurs, l'homophonie a primé au détriment du sens et de la morphosyntaxe et a révélé la méconnaissance d'un des traits lexicaux les plus courants du catalan septentrional.

Joia (*gran alegria*) a parfois été traduit par « bijou » (joyau) au lieu de son homonyme « joie » qui tombait sous le sens.

Quant à la syntaxe, seul le pronom relatif catalan *que*, dont l'antécédent (*un saber*) est le sujet, (*un saber que ha donat...* = un savoir qui a donné...) n'a pas été bien traduit par « qui » par les candidats qui n'ont pas une connaissance suffisante du français. En effet, le pronom relatif catalan *que* reste « que » en français seulement si son antécédent est un complément.

Proposition de traduction

<i>És allà, en la fosca complicitat del lloc que he après, al llarg dels anys, tot el que ha fet de mi, un bon dia d'octubre del 1969, «el senyor Cinema» i, més tard, el primer campió dels cinèfils de França.</i>	C'est là-bas, dans la sombre complicité du (de ce) lieu que j'ai appris, au fil des années, tout ce qui a fait de moi, un beau jour d'octobre 1969, « Monsieur Cinéma » et plus tard le premier champion des cinéphiles de France.
<i>Al marge d'altres estudis diríem, més seriosos i més segurs, hi he adquirit tot un saber que,</i>	En marge d'autres études dirions-nous plus sérieuses et plus sûres, j'y ai acquis tout un savoir qui,
<i>dia i nit, ha donat una aurèola de somnis a la meva existència, una voluntat d'evasió, un amor de la beutat, el sentit de les imatges, una joia renovada que són, belleu, el secret d'una certa joventut de caràcter.</i>	jour et nuit, a donné à mon existence une auréole de rêves, une volonté d'évasion, un amour de la beauté, le sens des images, une joie toujours renouvelée qui sont, peut-être, le secret d'une certaine jeunesse de caractère.

Questions de grammaire

Les questions de grammaire ont, encore une fois, déconcerté la plupart des candidats. Elles portaient pourtant sur des points élémentaires de la grammaire contrastive catalan-français : l'emploi et la formation du *perfet*, le pluriel des adjectifs qualificatifs.

Le jury regrette des réponses souvent imprécises ou incomplètes, un vocabulaire de spécialité mal maîtrisé et la confusion fréquente entre nature et fonction grammaticales. Cependant, la comparaison catalan-français a été mieux traitée que précédemment mais de façon encore approximative.

Propositions de correction des questions de grammaire

- Anomeneu el temps del verb subratllat, expliqueu-ne la formació i l'ús. Compareu amb el francès.
- *És allà, en la fosca complicitat del lloc que **he après**, al llarg dels anys, tot el que ha fet de mi, un bon dia d'octubre del 1969, « el senyor Cinema »*

Es tracta del “perfet” del verb “aprendre” a la primera persona del singular. Es forma amb l'auxiliar “haver” conjugat al present d'indicatiu, seguit del participi passat del verb.

Es fa servir per expressar una acció puntual i passada en un espai de temps referencial que encara dura en el moment de l'enunciació.

El *passé composé* francès es forma de la mateixa manera però amb l'auxiliar *avoir* o *être* segons els verbs. Té el mateix ús que el “perfet” català però a més és freqüent que substitueixi el *passé simple* en la llengua corrent.

Expliqueu la formació del plural dels adjectius subratllats i compareu amb el francès.

- *Al marge d'altres estudis diríem, més **seriosos** i més **segurs**, hi he adquirit tot un saber.*

L'adjectiu qualificatiu masculí singular “seriós” fa el plural en -os puix que al singular ja s'acaba per -s. En francès, *sérieux* és invariable en nombre.

L'adjectiu qualificatiu masculí singular “segur” fa el plural afegint -s al singular. Passa igual en francès: s'afegeix -s al masculí singular : *sûr / sûrs*. Remarca adicional: en francès *études* és femení, els adjectius haurien de canviar de gènere també.

Commentaire d'un document pédagogique

Recommandations méthodologiques

Comme habituellement, le commentaire d'un document pédagogique concernait une production d'élève. Pour mémoire, les épreuves d'admission reposent quant à elles sur des documents pédagogiques d'autres types, à destination de l'enseignant ou des élèves.

Depuis la session 2023, la consigne de cette question pédagogique d'admissibilité est décomposée en deux parties afin que les candidats n'escamotent pas l'analyse de la contextualisation en classe bilingue au profit d'une simple approche descriptive du document.

Comenteu en català la producció d'alumne següent:

- *Preciseu la classe i el cicle, els dominis o les disciplines, les activitats de comunicació, les competències lingüístiques, els nivells del CECRL que poden correspondre a aquest tipus de producció.*
- *Analitzeu la coherència i l'interès d'aquesta producció en el context d'una sessió o seqüència d'ensenyament integrat de les llengües i/o de les disciplines a classe bilingüe francès-català.*

La question est notée sur 5 points à parts égales pour les deux sous-parties. Le temps indicatif à lui accorder est donc proportionnellement de 45 minutes.

La première partie correspond à la présentation de la production d'élève à partir des critères précis proposés par la consigne. Le candidat doit donc être en mesure d'inférer sur la classe et le cycle de l'élève ayant produit cet écrit et sur les objectifs de l'enseignant ayant commandé cette production : activités de communication, compétences disciplinaires et linguistiques, niveau du CECRL.

Dans la deuxième partie, le candidat doit produire une analyse critique argumentée sur la mise en œuvre pédagogique et didactique, cohérente et motivante, en classe bilingue dont témoigne ou ne témoigne pas suffisamment le document produit par l'élève. Des perspectives d'évaluation et de remédiation éventuelle, des références à la différenciation sont donc attendues. Comme le signale la consigne, l'intégration des langues catalane et française, et l'intégration des langues et des disciplines doivent être anticipées et analysées (éventuellement en vue de pauses contrastives en classe) puisqu'elles sont porteuses des plus-values langagières et cognitives de l'enseignement bilingue.

Finalement, le jury attend que dans une langue catalane correcte, mettant en œuvre à bon escient le vocabulaire de spécialité en pédagogie et didactique, les candidats proposent un commentaire structuré et argumenté. Les candidats doivent évidemment s'en tenir au libellé de la question et ne commenter que le document cible : la production d'élève.

Observations sur la session 2024

Il s'agissait de commenter une production d'écrit d'invention d'un élève à partir d'une image qui figurait également à titre d'information complémentaire.

Cette production d'écrit autonome pouvait être située en fin de cycle 2 (CE2) pour un niveau visé A1+ du CECRL ou en cycle 3 (CM1-CM2) pour un niveau A2+. Dans le cadre du travail de maîtrise de la langue, cette production d'élève pouvait résulter d'activités préalables sur les formulations de la description avec la mise en œuvre de compétences en lexicologie, morphologie et syntaxe.

En classe bilingue, cette production d'élève permettait avant tout un travail d'intégration linguistique entre le catalan et le français sur la compétence de description ; l'intégration entre les langues et la discipline artistique pouvait éventuellement être avancée. A partir des réussites ou des insuffisances relevées dans la production d'élève, les candidats devaient faire des propositions concrètes sur les activités préalables autour de la formulation de la description et ne pas se limiter à la compétence lexicale. Des exemples d'énoncés étaient attendus ainsi que les dispositifs et outils prenant en compte la différenciation.

Les candidats ont en général assez bien réussi la première partie bien que pour gagner en concrétion dans leur exposé, en particulier sur les compétences linguistiques, ils devraient se poser la question suivante :

Quel est l'objectif de l'enseignant qui a demandé cette production ?

Comme lors des sessions précédentes, les candidats ne s'emparent pas suffisamment de la didactique de l'enseignement bilingue qui repose toujours sur l'intégration entre les langues d'apprentissage pour l'acquisition de compétences de communication, et sur l'intégration entre les langues et les disciplines. Les candidats doivent aller au-delà de la didactique de l'apprentissage des LV2 et investir pleinement la didactique de l'enseignement bilingue c'est-à-dire de l'enseignement dans deux langues. Les candidats pourront utilement se poser pour cela les questions suivantes :

En classe bilingue, quelles activités ont précédé cette production d'élève et quelles activités pourraient en découler, et pour quelles compétences ?

OCCITAN

Rappel des épreuves en LR

Texte de référence du concours : Arrêté du **25 janvier 2021** fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

- <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075701>

Les épreuves :

Épreuve écrite en langue régionale d'admissibilité :

L'épreuve comporte trois parties :

- Une partie consistant en un commentaire en occitan d'un texte en occitan
- La traduction d'un texte bref en occitan, accompagnée de la réponse à des questions de grammaire.
- Le commentaire d'un document pédagogique (document pour l'enseignant, document pour l'élève, production d'élèves...)

NB : L'épreuve est notée sur 20, une note globale inférieure à 5 est éliminatoire.

Elle dure 3 heures.

Coefficient 1.

Épreuve orale en langue régionale d'admission : « L'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien avec le jury. »

L'exposé comporte :

- L'analyse, présentée dans la langue régionale, d'un dossier composé de documents écrits et audiovisuels relatifs à la culture et à la langue occitane et pouvant comporter des documents pédagogiques. Cette partie dure 15 minutes maximum.
- La présentation, en français, de l'utilisation de ces documents dans une séquence ou une séance d'enseignement à expliciter.

Cette partie dure 10 minutes maximum. L'entretien avec le jury porte sur l'exposé présenté par le candidat et sur ses motivations pour un enseignement de et en langue régionale. ».

NB : L'épreuve est notée sur 20.

Durée de préparation : 1h

Durée de l'épreuve : 40 minutes (exposé 25 minutes, entretien 15 minutes)

Coefficient : 2

NB : Ces épreuves d'occitan s'ajoutent aux autres épreuves du CRPE externe public.

Pour plus d'informations, le site du ministère est consultable :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98655/les-epreuves-crpe-externe-special-second-crpe-interne-special.html>

Analyse de l'épreuve d'admissibilité et recommandations :

31 candidats étaient inscrits, 16 ont composé.
7 pour le CRPE externe spécial public.

9 pour le CRPE Externe Spécial ISLRF.

La note minimale a été de 9,25/20, la note maximale de 18/20.
La moyenne est de 13,75/20. Elle est stable par rapport à la précédente session.

Le commentaire :

Le jury attend que le candidat montre son aptitude à rédiger un commentaire cohérent et clairement articulé. Ce dernier doit laisser place à une argumentation personnelle. L'expression écrite, déterminante dans l'attribution de la note, a fait l'objet, comme par le passé, d'appréciations sévères. Si certaines lacunes lexicales sont admissibles, les négligences dans l'emploi des genres, dans les accords, dans la concordance des temps le sont moins. Il n'est pas envisageable qu'un futur enseignant en section bilingue néglige les règles de base de la langue écrite, tant graphiques que grammaticales. Il se destine à enseigner en cursus bilingue !

Cette compétence est cependant de mieux en mieux maîtrisée par les candidats.

Le texte proposé à commenter, était extrait du roman, *Sang e saba*, de Joan Claudi Forêt. Dans ce roman, Joan Claudi Forêt met en scène des enfants soldats et se demande ce qui peut sauver notre humanité quand toute raison de vivre est perdue. L'extrait est l'épilogue du roman.

Si l'attention des correcteurs s'est portée sur les compétences d'écriture, ainsi que sur la capacité du candidat à organiser le développement de ses réponses, la finesse et la pertinence de l'analyse ont également bien entendu été prises en compte.

Comme le montrent les résultats et la moyenne générale, les copies sont globalement d'un bon niveau de langue. Du point de vue de l'analyse littéraire et didactique, les résultats sont aussi tout à fait honorables. Les remarques suivantes sont destinées à corriger les erreurs et à perfectionner les productions écrites pour les années à venir.

Recevabilité linguistique :

Le jury regrette quelques erreurs récurrentes concernant :

- La non contraction de « de + lo » qui en occitan devient « **del** » ; la non contraction de « sus lo » qui devient « **sul** ».
- Les erreurs de genre :
« condicions ~~malaisits~~ » au lieu de « **condicions malaisidas** »
« image ~~positiva~~ » au lieu de « **image positiu** »

Du point de vue orthographique, peu de fautes, mais le jury a cependant relevé quelques erreurs :

- « ~~simplement~~ » au lieu de « **simplament** »,
- « ~~paragrafa~~ » au lieu de « **paragraf** »,
- « ~~joinesa~~ » au lieu de « **joinessa** » ...

et des erreurs d'accentuation :

- « ~~avià~~ » / « **aviá** »,
- « ~~diférent~~ » / « **diferent** »
- « ~~ème~~ » / « **òme** ».

Organisation du commentaire :

Le jury apprécie que certains candidats aient rédigé entièrement le commentaire, proposant une introduction qui présentait le document. Il s'agissait de présenter formellement le texte mais aussi d'en résumer le contenu et d'en identifier le genre.

Le jury rappelle que l'exercice demandé est un « commentaire guidé » c'est-à-dire un commentaire

autonome, entièrement rédigé par les candidats, dont l'élaboration s'inspire des questions.

Le jury n'a pas pénalisé les candidats qui ont répondu directement aux questions mais il a valorisé la prise d'autonomie des candidats dans l'analyse du document. Après avoir présenté l'auteur, contextualisé, présenté le document, problématisé leur commentaire et en avoir annoncé le plan en introduction, les candidats pouvaient aussi proposer des paragraphes argumentés en suivant l'ordre des questions ou suivre une logique thématique selon laquelle les idées s'ajoutent pour former une explication complète.

Proposition de correction :

Lo tèxt es estat manlevat del roman Sang e saba. Es un tèxt narratiu, escrich a la primièra persona. Es un raconte retrospectiu e introspectiu.

Nos fa dintrar pauc a cha pauc dins l'intimitat del narrator sens pas jamai ne far una descripcion precisa. La narracion en focalizacion intèrna afortís l'idèa d'un escrich realista e autobiografic. Tre la debuta, sabèm qu'es un clandestin, sens patria, regetat d'en pertot

« Ges de país voliá de nautres los escapats de la guèrra ». La guèrra es ja l'explica de sa condicion. Aprenèm puèi qu'es pas sol dins aquela vida de patiment. Lo « ieu » de las doas primièras frases daissa la plaça al « nautres » quand parla de sas condicions de vida : « venguèrem clandestins », « coneguèrem la cròia », estofèrem dins de remòrcas », l'òme a doncas de companhs de misèria. Parla de son trabalh en utilizar lo preterit, « trabalhèri de manòbra » ?

« descarguèri de naviris », « piquèri la trenca », sembla que trabalhe pas pus al moment que conta sa vida, la deduccion logica es qu'es ja un òme vièlh. Sens colèra ni mai revòlta, sens adjectiu pejoratiu, capita de liurar un agach negatiu amb l'enumeracion de sos mestièrs e luòcs de vida successius. « Nòstre fogal èra d'angars de retencion, de cèlas de garda a vista, de cavas de mercants de sòm, d'asilis de nuèch o la carrièra ». Aquò basta per far una critica viva del mond ont viu e de las condicions d'acuèlh dels refugiats de guèrra.

Lo temps dels vèrbes tòrna al present de l'indicatiu quand parla del dòl de son primièr amor, « Aquel dòl encara lo pòrti ». Aprenèm aital que foguèt amorós d'una dròlla qu'es mòrta mas que demòra viva dins son sovenir. Aprenèm qu'aguèt una sòrre, qu'a perdut sos parents, que pòrta « lo dòl de sèt o uèch èssers cars » e mai qu'a tuat un « pichòt soldaton ennemic ».

Es en agachant la vida d'ara del personatge que se compren l'òrror qu'a viscuda. Lo narrator compta sos sovenirs en parlant de la manca e de la pèrta, evocant aital en cròs las consequéncias de la guèrra. Tre la primièra frasa se compren que lo narrator a perdut son luòc de vida d'un biais definitiu, « Dins çò que foguèt mon país soi pas jamai tornat ». L'usatge del preterit e de l'advèrbi jamai afortisson la manca d'espèr e lo costat definitiu de sa situacion. Descriu puèi sa condicion amb sos companhs rescapats « venguèrem clandestins », evòca lo trabalh dur d'aquel « bestial uman » qu'escapèt al chaple de la guèrra. Vida de misèria e de patiment acceptada per aqueles qu'an pas pus paura de la mòrt. Per pròva, acceptan de tascas que degun non vòl far « dins d'usinas ont degun del país se voliá pas avastar, crença de la poison. » Una vida tant òrra que cal aver viscut çò pièger per l'acceptar, lor vida a perdut tot sens, aquò's forçadament consequéncia d'una guèrra terribla.

Puèi, en evocant sos sovenirs, dona lo nombre de personas mòrtas, la prigondor del dòl e del remòrs que son çò que demòra fin finala per lo restacar a son umanitat sensibla. Lo dòl es çò mai preciós que li daissèt la guèrra, o ditz plan amb la comparason amb un tresaur que tòrna mai d'un còp : « Portavi coma un tresaur lo dòl de mon primièr amor », « Coma un tresaur portavi, pòrti encara, lo dòl de sèt o uèch èssers cars que fan de mon còr lo mausolèu d'una ufanosa dinastia. » E mai la mòrt d'un enemic trèva encara lo narrator, coma per melhor mostrar la cachavièlha qu'es la guèrra, « a una plaça de tria, lo pichòt soldaton enemic » dins l'esmoguda e lo remòrs del narrator. Lo camp lexical de la pèrda e del dòl es fòrça present dins lo tèxt. La tresena consequéncia que mòstra l'òrror de la guèrra es l'arrèst de l'escòla pels joves d'una generacion tota, « La guèrra aviá trencat nòstres estudis » ditz lo narrator en dubèrtura del darrièr paragrafe. E mesuram aital la marca sus tota la populacion d'una guèrra qu'empachèt l'educacion e que menèt lo mond a una regression, resumida per la frasa « Portavi lo gròs pes de mon ignorància, que me condemnava a la condicion de la sauma. » Sabí pas res far mas sabí tuar.

Aital, sens jamai se plànher, lo narrator fa una descripcion de la guèrra que la rend òrra e que denòncia l'utilizacion d'enfants soldats. Sens jamai se plànher, pintra un tablèu negre que nos mena a soscar sus las consequéncias d'aquelas « pichòtas » guèrras nombrosas que se debanan a l'ora

d'ara dins mantun país. Dona l'explica de l'existéncia dins lo mond d'unes migrants miserables que tomaràn pas jamai en cò sieu e qu'acceptan de viure coma de bèstias. Aquò rejonh una problematica fòrça actuala e lo tèxt de Forêt nos truca per sa modernitat.

Son amor per las flors e sa capacitat d'imaginar la reencarnacion del monde en plantas es lo trach de caractèr important. Per çò qu'es dels sentiments, la nostalgia del temps passat raja quand evòca son amor primièr e sa sòrre « m'asseti a son costat per li marmulhar a sas aurelhas de murga los vièlhs, plan vièlhs remembres d'una enfança partejada. » Lo remòrs es perceptible quand evòca lo « soldaton enemig » qu'a una plaça de tria dins son panteon florit. Per tot dire un òme vièlh, nafrat per la vida, gaireben sens espèr que se noirís de sovenirs.

Pel narrator, l'espèr s'escond dins la beutat e la capacitat d'esmòure del monde vegetal. Tota sa fòrça d'amor s'es virada cap a las plantas e aquò's una mena de refugi per venir pas fòl, gaireben una religion. Es son amor per las plantas e sa coneissénça del monde vegetal que l'ajudan per subreviure al dòl e a l'adversitat. Sauvat per las plantas, lo narrator ne parla amb de mots d'amor e d'admiracion. Aquí un personatge fòrça sentimental mas l'autor defugís lo lirisme e l'elegia en desvirant l'emocion sus las plantas. Lo narrator s'esmòu davant de flors e de plantas que per el son la representacion d'èssers precioses. Aquel biais de far, afortís l'emocion e desumanisa los quites òmes, coma s'èra impossible d'exprimir lo dòl amb de figuras umanas. Evòca puèi sa capacitat a « badar las oras davant una èrba fòla » e ne parla coma d'un « saber inutil » que pasmens li sauvèt la vida.

Es finalament una critica de nòstre monde que ierarquiza los sabers e se trufa dels pantaissaires que son pas que paucvals. Aquí doas visions s'afrontan, e aquò mena lo lector a soscar sul biais d'ensenyar, de privilegiar d'unes domenis, de botar al second plan de sabers ancestrals fòrça importants. L'oposicion entre lo mond dels umans e aquel de las plantas se vei plan en comparar lo lexic emplegat per ne parlar. Lo dels òmes es un monde mòrt, la vida demòra pas que dins las flors. Una frasa del narrator resumís plan tot aquò : « Lo monde m'es un cementèri florit ont los defunts son las quitas flors qu'adornan lors tombas absentes. »

Le jury a parfois pu déplorer une analyse juste mais superficielle. Le candidat doit penser à citer le texte pour justifier le commentaire et chaque élément avancé.

Traduction et questions de grammaire

Traduction :

L'épreuve de traduction est notée sur 2,5 points.

Les notes attribuées à la partie traduction vont de 0 à 2,5. Six copies sont en dessous de la moyenne et dix au-delà de la moyenne. La moyenne est de 1,45/2,5.

Le jury tient à rappeler aux candidats l'importance de ne pas négliger cette partie de l'épreuve disciplinaire. En effet, bien que dotée de peu de points, elle permet de faire état de la solidité des connaissances linguistiques des candidats, et, bien souvent, de faire la différence entre des candidats dont les compétences pour le commentaire sont finalement peu ou prou équivalentes.

Les membres du jury rappellent que toute omission de mots est sanctionnée à hauteur de l'erreur la plus importante recensée sur ce même mot. Mieux vaut donc risquer un faux-sens qu'être sanctionné pour un contre-sens. Le texte a été dans l'ensemble bien compris.

On voit bien ici que l'exercice de traduction ne peut pas être littéral mais qu'il doit plutôt montrer la connaissance des spécificités de l'usage de la langue et rechercher les tournures qui conviennent le mieux à l'expression des spécificités linguistiques de l'occitan.

Nous conseillons donc aux candidats de s'entraîner avec rigueur à cette épreuve qui est avant tout une épreuve de langue.

Le jury propose la traduction suivante :

Je portais comme in trésor le deuil de mon premier amour. Ce deuil, je le porte encore. Je ne peux pas voir une pervenche en bordure de chemin, sans sentir au cœur une pointe de douleur et de délice. Ses fleurs d'un bleu d'outremer ou d'outre ciel sont le regard qu'elle me lance par-delà le temps, un sourire du néant. Je caresse les feuilles en remontant la tige et sa taille fine vient se loger au creux de mon bras. J'en sens presque le poids.

Grammaire :

Le jury propose :

Donatz la natura del mot « refugiada » (0,5 point) e explicatz-ne la formacion. (1point)

“Refugiada” es un nom. Es format a partir del radical del vèrb “fugir” que ven de fugere auquel on a ajoutè le préfixe « Re », e -ada- que marca lo feminin.

Donatz la natura e la fonccion de « o » dins la frasa seguenta :

« Pervenca viu mas o sap pas. » (l. 19-20) (1point)

« O » es un pronom neutre en occitan qu'es aquí lo COD del vèrb « sap ».

Nous le redisons avec force, le travail personnel d'appropriation de la langue se fait par des lectures, par la pratique, une exigence de correction systématique. Les outils existent pour bâtir des savoirs linguistiques solides.

Nous nous réjouissons cependant de constater que le niveau, tant linguistique que culturel, est très convenable et est en progression. Dans leur grande majorité, les candidats maîtrisent la technique de l'épreuve, les propos sont bien structurés, le temps bien géré.

Outre les conseils mentionnés plus haut, il est utile de rappeler que la triple épreuve écrite (commentaire, traduction, questions de grammaire) a pour objectif principal d'évaluer les compétences en occitan des candidats en référence au niveau C1 du cadre européen commun de référence pour les langues. Ce niveau de langue attendu ne doit pas étonner puisque les lauréats auront à enseigner l'occitan et en occitan à l'école primaire. Ils devront en effet l'utiliser comme langue principale de communication dans des situations très variées demandant spontanéité et aisance. Ils seront souvent pour leurs élèves, la principale référence linguistique et doivent, à ce titre, avoir conscience de leur rôle déterminant dans le bon apprentissage de la langue occitane pour les enfants qui leur seront confié

Commentaire de document pédagogique en occitan

Les candidats ont montré une relative bonne connaissance de la didactique de l'enseignement des langues.

Cependant, beaucoup ne décrivent pas ou pas assez les documents.

De même, le cadre pédagogique d'utilisation des documents est encore trop peu présenté.

Les savoirs disciplinaires sont dans les programmes de l'école maternelle et/ou élémentaire de chaque discipline !

Les savoirs culturels sont eux aussi très importants en enseignant en langue. Il n'est pas normal pour un futur enseignant de cursus bilingue de ne pas les évoquer.

Les 5 compétences langagières n'ont été que trop peu citées.

En ce qui concerne l'exploitation possible en classe le jury a noté des propositions trop peu détaillées, un manque certain de mise en relation avec les programmes nationaux disciplinaires, une exploitation linguistique insuffisante.

Une minorité de candidats doit se perfectionner pour éviter :

- une confusion entre « savoirs disciplinaires » (prononciation du graphème « b », accentuation des mots, marque du genre féminin ...) et « activités langagières » (expression écrite, expression orale, compréhension de l'écrit, compréhension de l'oral, traduction, interaction orale, interaction écrite)
- des difficultés à distinguer « savoirs disciplinaires » et « savoirs culturels » (découverte de la littérature orale, proverbes, comptines ...)

Enfin, il est fort regrettable que nombre de candidats n'abordent pas la comparaison des langues. L'enjeu d'une telle approche est fondamental en cursus bilingue à parité horaire ou immersif. Il doit permettre une meilleure maîtrise des langues et du langage, grâce, notamment, au développement de compétences métalinguistiques qui sont nécessaires pour l'accès à l'écrit dans la langue 1 et l'apprentissage d'une langue 2, puis d'une langue 3.

5. ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

Les candidats ont démontré un soin particulier à leur présentation générale, à leur tenue et à leur posture, augurant d'un respect de l'institution et d'une considération quant aux futures missions qui leur seront confiées au sein du service public d'éducation. La majorité d'entre eux ont fait preuve d'un niveau de langue approprié au métier de professeur des écoles. La plupart des candidats ont su présenter leur exposé de manière claire et structurée, en décrivant les séances qu'ils proposent avec précision. Un débit de parole dynamique, mais permettant une compréhension aisée du jury, a été apprécié.

Cependant, les exposés appris par cœur ou construits selon un modèle stéréotypé se révèlent moins propices à engager des échanges fructueux avec le jury. Il est vivement recommandé aux candidats de valoriser les questions posées par le jury, de s'en saisir pour enrichir leur réflexion et approfondir leurs propositions.

Lors de la phase d'échanges, les meilleurs candidats se montrent ouverts au dialogue, capables d'entrer dans une véritable discussion professionnelle en argumentant leurs choix et en tissant des liens pertinents avec les documents du sujet ainsi qu'avec les questions posées par le jury.

5.1 Première épreuve orale : Leçon

La majorité des candidats démontrent une bonne maîtrise des connaissances théoriques et institutionnelles, et présentent des leçons répondant aux objectifs des sujets en s'appuyant sur les documents fournis. Toutefois, les documents du dossier ne doivent pas donner lieu à une simple synthèse. Les enjeux didactiques des sujets de français et de mathématiques doivent être clairement intégrés dans les séances d'apprentissage. Ainsi, il est attendu que les candidats extraient des documents proposés les éléments justifiant leurs choix pédagogiques et didactiques, en privilégiant une problématisation concise plutôt qu'une description linéaire.

Certains candidats tentent de présenter des leçons sans lien avec les documents du dossier, ce qui les amène rapidement hors sujet. De plus, les situations pédagogiques proposées ne prennent pas toujours en compte l'ensemble de la classe, se focalisant souvent sur un groupe restreint d'élèves ou un atelier, notamment en cycle 1. Il serait judicieux de présenter la mise en activité de tous les élèves de la classe, même si la suite de l'exposé se concentre sur un groupe particulier. La différenciation pédagogique et les aménagements pour les élèves à besoins éducatifs particuliers sont souvent sous-développés, tout comme les différentes formes d'évaluation. Certains candidats ne parviennent pas à anticiper les obstacles didactiques et à identifier les difficultés des élèves.

La référence à l'usage des outils numériques est un atout supplémentaire. Le jury apprécie également lorsque la séance s'intègre dans une séquence d'apprentissage. Lors de l'entretien, certains candidats montrent déjà une capacité à se projeter dans le métier d'enseignant dans toutes ses composantes. La présentation d'exemples concrets de pratiques est particulièrement appréciée. En revanche, des représentations stéréotypées du métier d'enseignant persistent parfois. Une connaissance approfondie des modalités d'apprentissage spécifiques au cycle 1 est également attendue.

Il est recommandé aux candidats de bien maîtriser le sens du vocabulaire qu'ils emploient et les références qu'ils citent. Il est attendu d'eux qu'ils aient connaissance des guides pédagogiques sur l'enseignement des fondamentaux publiés par le ministère. En renforçant leur maîtrise des aspects didactiques et pédagogiques, les candidats peuvent mieux répondre aux attentes du jury. Par ailleurs, ils se préparent ainsi efficacement à leurs futures missions en tant que professeurs des écoles.

5.2 Deuxième épreuve orale : Entretien

Il est à souligner qu'une fiche individuelle de renseignement est à déposer obligatoirement par les candidats admissibles sur leur espace Cyclades à la date fixée par la Division des Examens et Concours. Conformément à la réglementation L'absence de fiche ou sa transmission hors délai entraîne l'élimination du candidat.

Les candidats se sont bien adaptés à la cadence particulièrement rythmée de cette épreuve.

Pour la partie EPS : les candidats qui réussissent sont capables de situer les objectifs de l'EPS au service des apprentissages. Ils font référence aux ressources institutionnelles en élargissant leurs propos aux divers parcours des élèves (citoyen, santé, PEAC), ou en prenant appui sur les autres disciplines enseignées à l'école. Les exposés sont bien structurés surtout lorsque la problématique est clarifiée. L'expérience professionnelle permet aux candidats de proposer des séances adaptées à la réalité du terrain et d'argumenter leurs choix. Une attention particulière doit être portée sur les difficultés spécifiques du contexte, exposées dans le sujet, pour être prises en compte lors de l'élaboration de la séance. Il est attendu des candidats qu'ils puissent prendre du recul par rapport aux éléments théoriques qu'ils connaissent pour les intégrer dans une pratique réfléchie et se projeter dans le métier. Il est nécessaire de proposer des situations en EPS davantage en termes d'apprentissage plutôt que d'activités. Les candidats ne doivent pas hésiter à présenter les situations d'EPS sous forme de schémas. Quelques candidats essaient de plaquer des leçons qui sont sans lien avec le dossier, et le propos devient très vite hors sujet. La séance proposée mérite d'être replacée dans une progression où les objectifs d'apprentissage sont clarifiés, les obstacles didactiques sont identifiés, les critères d'évaluation sont explicites et les situations de différenciation sont pensées. La connaissance des différentes APSA est requise pour aborder la didactique de l'EPS. Par exemple, les jeux collectifs ne sont pas uniquement un levier au service de la formation des citoyens mais aussi un vecteur d'apprentissages liés à la pratique sportive. De même la connaissance du développement de l'enfant permet une meilleure adéquation des situations d'apprentissage envisagées par le candidat avec les capacités des élèves dans le domaine de l'EPS. Les séances doivent être conçues pour faire progresser réellement les élèves (notamment transformations motrices visées). Le jury regrette que certaines séances paraissent peu réalistes au regard de l'âge des enfants, de la place de la séance dans la séquence et des activités choisies. La connaissance du cadre permettant d'assurer la sécurité des élèves est incontournable.

Les jurys ont observé une très grande disparité dans les connaissances exposées par les candidats. Certains candidats se sont trouvés très démunis devant cette épreuve ; ce qui a conduit pour certains d'avoir une note éliminatoire.

Pour la partie présentation du parcours : En général, les candidats ont bien préparé cette partie en mettant en lien leur parcours et la projection dans les missions d'enseignant (cf : référentiel de compétences du professeur des écoles). Cependant, parfois le discours reste trop descriptif ou narratif. Plus qu'une description chronologique du parcours, il est préférable de mettre en exergue les points forts du parcours et ses motivations. Il est conseillé d'éviter le « par cœur ».

Pour la partie mise en situation professionnelle : La posture réflexive des candidats est appréciée et il est attendu une réponse personnelle témoignant d'une analyse concrète de la situation. Les candidats ne doivent pas hésiter à prendre des notes pendant l'énoncé de la situation professionnelle afin d'éviter une réponse trop réactive. Par ailleurs, les réponses qui s'articulent avec une connaissance précise des valeurs républicaines témoignent d'une bonne compréhension des enjeux du système éducatif français. Une bonne maîtrise des textes institutionnels et une bonne connaissance du système éducatif permettent d'assoir les arguments développés par les candidats.

5.3 Troisième épreuve orale : Langues régionales Catalan et Occitan

CATALAN

Cadre légal et résultats

Les épreuves d'admissibilité relèvent désormais de l'arrêté du 25 janvier 2021

- <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075701>

Epreuve orale de langue régionale.

L'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien avec le jury.

L'exposé comporte :

- l'analyse, présentée dans la langue régionale, d'un dossier composé de documents écrits et audiovisuels relatifs à la culture et à la langue concernées, et pouvant comporter des documents pédagogiques. Cette partie dure 15 minutes maximum
- la présentation, en français, d'une utilisation de ces documents dans une séquence ou une séance d'enseignement à expliciter. Cette partie dure 10 minutes maximum.

L'entretien avec le jury porte sur l'exposé présenté par le candidat et sur ses motivations pour un enseignement de et en langue régionale.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Durée de préparation : une heure.

Durée totale de l'épreuve : quarante minutes (exposé : 25 minutes ; entretien : 15 minutes).

Coefficient 2.

Session 2024	CRPE public	CRPE privé
Rappel épreuves écrites		
Postes offerts au concours	5	1
Candidats inscrits	25	4
Candidats présents	12	1
Taux d'absentéisme	52%	75%
Ratio présents / postes	2,4	1
Candidats admissibles	8	0
Note moyenne écrit /20	12,2	
Epreuves orales		
Candidats admissibles	8	0
Candidats présents	8	
Taux d'absentéisme	0%	
Ratio présents / postes	1.6	
Note moyenne oral /20	13,4	
Candidats admis	5	0

Sessions : oral Public + Privé	2014 Rénové	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022 Rénové	2023	2024
Postes offerts	5+1	5+1	8+2	7+1	4+1	3+5	4+9	5+4	4+2	5+2	5+1
Candidats admissibles présents	4+0	11+0	12+0	8+1	8+0	6+2	X	5+1	2+1	5+2	8+0
Postes pourvus	3+0	5+0	8+0	4+0	4+0	3+2	4+3	4+1	2+1	2+2	5+0
Note moyenne/20	12,8	13,8	12,1	10,1	10,5	12,1	X	12,5	11	12	13,4

La session 2024 était la troisième accueillant des candidats à l'issue de l'année de master 2. Tous les postes ont été pourvus au concours externe public, alors que le concours externe privé n'a produit aucun admissible. Depuis la rénovation du concours de 2022, cette session est la première permettant d'honorer la totalité des postes publics offerts.

La note moyenne de l'épreuve orale de la session 2024, qui correspond de fait aux prestations des candidats au concours public, s'élève à 13,4. Il s'agit du meilleur résultat depuis la dernière rénovation du concours, avec un gain de 1,4 point par rapport à 2023, et 2,4 points de mieux en référence à 2022. Ce résultat se situe 1,5 point au-dessus de la note moyenne des neuf sessions précédentes, depuis la rénovation du concours en 2014. Pour mémoire, la session 2020 n'a pas comporté d'épreuves orales, en raison de la pandémie. Cette progression est encourageante, en particulier pour le concours public.

Recommandations méthodologiques d'ordre général

Dans le nouveau format de l'épreuve inauguré lors de la session 2022, les quarante minutes face au jury sont organisées en deux parties : d'abord vingt-cinq minutes d'exposé scindé en deux parties dans les deux langues, suivies de quinze minutes d'entretien en catalan. La première partie de l'exposé, en langue catalane, d'une durée de quinze minutes, correspond à la présentation, analyse et mise en relation des trois documents. Lors de la deuxième partie de l'exposé, qui dure dix minutes, le candidat propose, en français, l'utilisation des documents en vue d'une séquence ou d'une séance en classe bilingue français-catalan.

Lors de la première partie de l'exposé, en catalan, le jury attend la mise en relation des trois documents, à partir d'une problématique commune inspirée par les programmes de l'École primaire et par les compétences du Socle commun. Si l'analyse préalable de chaque document, textuel, iconographique et audiovisuel, est nécessaire, en reliant le fond et la forme selon une méthode adaptée à chaque genre, il faut privilégier, lors du compte-rendu au jury, une présentation synthétique et dynamique du corpus dans son ensemble. On évitera donc la paraphrase et on s'appliquera à mettre les documents en relation.

Le document écrit est depuis la session rénovée de 2022 un extrait d'essai ou d'article portant, dans la plupart des cas, sur la pédagogie ou la didactique. Les documents iconographique et audiovisuel, pouvant aussi inclure une partie écrite, sont quant à eux destinés à être exploités en classe.

Lors de la deuxième partie de l'exposé, en français, le candidat se projette en classe bilingue, dans une séance ou une séquence selon son choix, lors de laquelle il met en œuvre l'exploitation des documents. Il indique évidemment le cycle et le niveau de la classe envisagés et précise les objectifs et les compétences visés, les dispositifs mis en place. Il détaille la démarche didactique en la situant dans le contexte de l'enseignement bilingue français-catalan, c'est-à-dire en considérant toujours les compétences de communication langagière (en catalan par rapport au français) et aussi les autres compétences spécifiques aux champs disciplinaires mobilisés.

Le jury attend que les candidats s'appuient sur les programmes, démontrent leur connaissance du fonctionnement des classes bilingues (intégration des langues et des disciplines, alternances linguistiques, niveaux du CECRL...) et fassent une proposition raisonnée et argumentée du cycle pour lequel ils envisagent l'exploitation didactique. Ils préciseront aussi quelques dispositifs, outils, stratégies d'intervention, attendus, et modalités d'évaluation.

Les candidats doivent faire part clairement de leurs choix et les relier au contexte d'enseignement, par exemple : « Je vous propose de présenter une séquence de ... en classe de ... ». Le candidat propose ainsi de courts exemples concrets de la construction des compétences des champs disciplinaires les plus opportuns au vu des documents, dans le contexte d'enseignement bilingue à parité horaire ou par la méthode dite immersive. Quant à la nature et valeur de chacun des documents, les candidats doivent se poser la question de l'opportunité de les présenter réellement aux élèves, tels quels ou adaptés, en totalité ou en partie, en fonction du niveau de classe choisi et du projet pédagogique. En ce qui concerne l'extrait d'article ou d'essai, le candidat s'y référera pour étayer le choix de ses gestes professionnels au cours de l'exposé ou lors de son argumentation au moment de l'entretien.

Quant aux compétences langagières, qui concernent toutes les disciplines, le jury attend que les candidats donnent quelques exemples précis de tâches permettant de mobiliser le lexique, la morphosyntaxe et la phonologie en les reliant aux contenus notionnels des champs disciplinaires. Doivent intervenir ici les formulations ou énoncés que l'on attend que les élèves soient en mesure de produire en fonction du niveau de compétence visé. Ces phrases correspondent à des actes de paroles ou types de discours (décrire, expliquer, informer, argumenter, demander, convaincre, déplorer, objecter, distinguer, etc) en accord avec les programmes et le degré de maturité intellectuelle des élèves. Ces énoncés ou formulations expriment concrètement une action ou une position dans la langue cible. En retour, les énoncés attendus des élèves justifient et légitiment le travail en contexte des compétences morphosyntaxiques et lexicales considérées de façon comparatives entre le catalan et le français.

En ce qui concerne les contenus culturels relatifs à la langue cible, de même que pour les contenus notionnels des autres champs disciplinaires, le jury attend du candidat qu'il sache en percevoir les éléments les plus saillants à partir de l'ensemble des documents. En se rapportant aux programmes, il démontrera sa compétence pour leur exploitation didactique.

Enfin, il sera apprécié que les candidats fassent la preuve d'une vision d'ensemble de l'organisation de l'enseignement bilingue, du cycle 1 au cycle 3.

Lors de l'entretien, le candidat précise son propos, démontre ses connaissances et sa capacité à interagir spontanément en catalan. Il peut être invité à lire une partie d'un document composant le sujet, à préciser ses savoirs linguistiques et culturels. Le jury est sensible à la connaissance de la culture catalane, aux spécificités de celle-ci dans le département des Pyrénées-Orientales, et à la mise en relation avec la culture générale. Des comparaisons entre le catalan et le français sont attendues, ainsi qu'une approche plurilingue de l'enseignement des langues vivantes étrangères. Pour cela, de bonnes bases en grammaire et phonologie des langues française et catalane, en particulier, sont indispensables.

L'épreuve se déroulant en catalan et en français, le jury est particulièrement attentif au niveau d'expression dans chacune des deux langues. Les termes de description linguistique, de didactique et de pédagogie générale sont employés en respectant la forme propre à chaque langue. Le savoir-être des candidats est aussi pris en compte.

Afin de faciliter la correction et la préparation de cette épreuve, le jury a établi quatre critères de réussite, assortis d'indicateurs, à chacun desquels est attribué un quart des points :

Qualité de l'expression orale (exposé et entretien)

Langues catalane et française : Correction morphosyntaxique et phonologique, vocabulaire de spécialité

Organisation et structuration de l'exposé, savoir être lors de l'exposé et de l'entretien

Analyse des documents (exposé et entretien)

Présentation des documents : titre, auteur, source, public, sujet, résumé

Mise en évidence de l'intérêt des documents : culture, linguistique, pédagogie, didactique

Proposition de mise en relation des documents : problématique linguistique et/ou notionnelle

Présentation et analyse dynamique des documents : non linéaire, sans paraphrase

Utilisation des documents en vue d'une séquence ou séance (exposé et entretien)

Objectifs pédagogiques et didactiques

Mise en œuvre des compétences linguistiques et disciplinaires

Propositions précises de mise en activité des élèves avec étayage langagier

Exploitation pertinente des documents en relation avec le projet pédagogique

Connaissances linguistiques et culturelles, pédagogiques et didactiques (exposé et entretien)

Connaissances en langue et culture catalanes, approche comparative et interculturelle

Références à l'approche actionnelle, à la démarche expérimentale

Références à l'alternance des langues et à l'intégration linguistique et disciplinaire

Références pertinentes aux programmes, au socle commun, au CECRL

Pour mémoire, les candidats se référeront à la circulaire relative à l'enseignement des langues et cultures régionales du 14-12-2021, en particulier la partie III : *Renforcer l'enseignement des langues régionales pour les élèves intéressés dans le cadre du bilinguisme*

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo47/MENE2136384C.htm>

Commentaires sur les prestations des candidats

Présentation, analyse et mise en relation des documents

Malgré une certaine fluidité, les candidats sont trop souvent restés dans la paraphrase au lieu de dégager une thématique et de s'inscrire dans une problématisation du corpus permettant de valoriser leurs connaissances et capacités d'analyse.

La présentation des documents a été en général trop longue, en particulier lorsqu'elle a été assortie d'un catalogue de compétences décontextualisées. Cette première partie de l'exposé aurait dû plus clairement distinguer les éléments à exploiter dans la deuxième partie à visée didactique.

Trois sujets ont été successivement proposés aux candidats. Chacun des corpus a été correctement associé au cycle 2 ou 3. Le premier document de chaque sujet n'avait pas à être soumis aux élèves ; aucun candidat ne l'a fait. En revanche, ces textes étaient utiles pour problématiser le projet pédagogique et pour le déployer dans le cadre de la double intégration entre les langues d'enseignement et les disciplines non linguistiques.

Le sujet n°1 comprenait un texte théorique sur les différentes compétences de communication langagière (Departament d'educació, Generalitat de Catalunya), avec une insistance sur l'oralité ; une recette de *panellets* issue d'un manuel scolaire édité à Barcelone (équivalent au cycle 2) ; un document audiovisuel sur la classification des aliments (version catalane des *Fontamentaux* de Canopé).

Ce corpus permettait de traiter l'intégration de compétences linguistiques et scientifiques et de proposer des activités ancrées culturellement dans les recettes de spécialités régionales.

Le sujet n°2 était composé d'un article de presse sur la conquête laborieuse de la place des femmes dans les Jeux Olympiques modernes, des origines à l'époque récente ; d'une couverture d'album *Inventores i els seus invents* sur les inventions dues aux femmes ; un document audiovisuel (télévision publique catalane) sur les discriminations dont pâtissent encore les sportives professionnelles.

Ce corpus permettait d'aborder la question de l'égalité filles-garçons (éducation morale et civique) dans différents domaines de la vie, dans le cadre d'activités intégrant contenus disciplinaires et linguistiques avec l'intervention éventuelle ou le témoignage de sportives catalanophones.

Le sujet n°3 s'ouvrait sur un article issu d'une revue pédagogique traitant de l'importance de l'éducation pour une alimentation saine, respectueuse de l'environnement et valorisant la diversité culturelle ; venait ensuite une série de vignettes sur le cycle de la pomme de terre, du champ à l'assiette, dans le cadre d'une campagne institutionnelle contre le gaspillage alimentaire ; enfin un document audiovisuel institutionnel proposait une chanson-rap sur cette même problématique.

Ce corpus permettait de travailler, toujours dans le cadre de l'intégration des langues et des contenus, l'éducation au développement durable.

Utilisation des documents en vue d'une séance ou d'une séquence en classe bilingue

La partie didactique a été globalement satisfaisante mais mériterait d'être renforcée. Il est nécessaire que les candidats s'appuient sur la préparation des épreuves de leçon en français, mathématiques et EPS afin que leur réflexion didactique spécifique à la classe bilingue considère l'ensemble des disciplines.

L'utilisation en classe des documents 2 et 3 des corpus a parfois manqué d'ambition au regard du champs lexical et des énoncés proposés aux élèves. Les candidats doivent revoir leurs exigences à la hausse en tenant compte du parcours de l'élève en classe bilingue depuis l'école maternelle. Trop de candidats tiennent à relever sur des affichages du vocabulaire élémentaire n'apportant aucune connaissance nouvelle chez les élèves et ne permettant donc pas de réaliser une séance efficace.

Comme en classe ordinaire, il est souhaitable que les candidats fassent une réelle distinction entre les champs d'apprentissage tout en insérant des objectifs linguistiques et culturels propres aux classes bilingues. Il convient ainsi de bien comprendre que chaque discipline servira à la maîtrise de langue comme tout croisement entre enseignements. La maîtrise de la langue, en français et en catalan, n'en reste pas moins un champ disciplinaire spécifique.

Les séances doivent être davantage réfléchies dans leur intégration au sein d'une séquence et les objectifs des activités doivent gagner en précision.

De plus, il faut éviter d'énumérer des outils didactiques (fleurs de Micheline Cellier) ou des concepts théoriques (analyse métacognitive) sans lien direct avec le projet de séquence ; au préalable, il faut évidemment être assuré de bien en dominer la compréhension et l'usage en classe. Il est donc recommandé de s'appuyer davantage sur les guides des fondamentaux et d'en faire le transfert sur la spécificité des classes bilingues.

Enfin, les candidats ont en général une bonne conscience des bénéfices linguistiques et culturels de l'enseignement bilingue mais leur perception des bénéfices cognitifs pour l'ensemble des disciplines reste à perfectionner.

De nombreux candidats ont pu réajuster leurs propositions grâce aux questions du jury.

Qualité de la langue orale, connaissances linguistiques et culturelles

La qualité de l'expression spontanée en langue catalane lors de l'entretien a été satisfaisante pour la plupart des candidats. On perçoit cependant un manque de fluidité générale qui, pour certains candidats, s'est traduite par l'absence d'emploi obligatoire du subjonctif présent ou imparfait (calque du français) ou par du vocabulaire teinté d'hispanismes ou de gallicismes.

Des candidats à l'enseignement bilingue doivent avoir impérativement une bonne maîtrise de la langue catalane usuelle et suffisamment de connaissances théoriques pour l'enseigner de façon comparative avec le français. Il est donc conseillé aux candidats, même s'ils ont bénéficié d'une

scolarité en classe bilingue, de procéder à une mise à jour ou renforcement de leurs connaissances et de pratiquer régulièrement la langue pour en assurer la fluidité.

Les candidats s'appliqueront aussi à être davantage curieux des ressources culturelles qu'offre le milieu environnant.

OCCITAN

Analyse de l'épreuve :

- 14 candidats présents (6 pour l'enseignement public, 8 pour l'enseignement privé).
- 2 commissions mêlant public et privé.
- 7 candidats reçus (5 pour l'enseignement public, 2 pour l'enseignement privé)

Pour cette épreuve les candidats ont à traiter un dossier composé de documents écrits et audiovisuels relatifs à la culture et à la langue occitane et pouvant comporter des documents à visée pédagogique. L'analyse qu'ils doivent présenter au jury en occitan dure 15 minutes maximum.

La présentation, en français, d'une utilisation de ces documents dans une séquence ou une séance d'enseignement est ensuite à expliciter.

Cette partie dure 10 minutes maximum.

L'entretien en occitan avec le jury porte sur l'exposé présenté par le candidat sur ses motivations pour un enseignement de et en langue régionale.

En s'appuyant sur les documents, les candidats doivent développer leur propos. Les sujets proposés par le jury sous forme de dossier sont volontairement riches et complexes. Il ne s'agit en aucun cas de la part du jury de déstabiliser les candidats mais bien de donner, à ceux qui ont préparé sérieusement le concours, la possibilité de proposer un exposé personnel et argumenté. Les thèmes abordés dans les sujets des épreuves se prêtent à une mise en relation de leur caractère général ou universel avec des singularités occitanes à travers lesquelles ils peuvent s'exprimer.

La lecture du dossier doit commencer par une appropriation de la consigne et des documents.

Les candidats doivent ensuite s'interroger sur les enjeux d'apprentissage, les difficultés que pourront rencontrer les apprenants. Un premier temps d'expression orale en continu permet de juger les capacités d'argumentation et de reformulation, d'apprécier l'aisance et la richesse de la langue parlée mais aussi l'aptitude du candidat à bâtir un développement structuré. Cette première phase d'expression permettra également au jury, lors de la présentation des documents par exemple, d'apprécier la culture du futur lauréat. Ce dernier devra mettre en relation les trois documents, les expliquer. Dans un deuxième temps, le postulant proposera en français une séance ou une séquence bâtie à partir des documents explicités dans la première partie. Il est attendu du candidat qu'il expose clairement ses objectifs d'enseignement en s'appuyant sur les programmes, ses choix pédagogiques guidés par une réflexion didactique.

L'entretien avec le jury consiste en une production orale en interaction. Le jury est particulièrement sensible à la capacité du candidat à répondre sur le ton de l'entretien, en s'appuyant naturellement sur la formulation des questions posées par le ou les interlocuteurs en occitan. Le niveau de langue s'apprécie à la richesse du vocabulaire disponible, à l'emploi spontané et pertinent de tournures idiomatiques, à la correction et à la souplesse de la syntaxe ainsi qu'à la maîtrise des conjugaisons.

Les sujets peuvent comporter des passages en variante dialectale autre que languedocienne. Pour ce qui concerne la production orale, rappelons que les candidats ont le choix du dialecte qu'ils souhaitent utiliser.

Les trois parties de l'épreuve permettent d'évaluer le degré de compréhension des documents proposés et la capacité du candidat à les intégrer de manière didactique.

Lors de cette épreuve orale, sont également pris en compte les aspects pragmatiques de la communication : posture du locuteur, intonation et expressivité, placement de la voix, clarté du propos, capacité à mobiliser l'attention et l'intérêt de l'interlocuteur, ...

Les sujets proposés aux candidats lors de cette session étaient les suivants :

- **Le sujet 1** : Le dossier amenait à une réflexion sur la lecture dans le contexte bilingue. Il était constitué de 4 documents :
un texte de Jean DUVERGER, intitulé « Legir, escriure, aprene en doas lengas o la naissença d'una associacion », *Les Actes de lecture*, 2004.

Un extrait du manuel « Legissi, escrivi, aprene a legir e a escriure », de Florent DAUBIN, Les Lettres bleues, Paris, 2019

Un affichage de classe, intitulé « Palancas »

Un document audiovisuel : extrait de « Legissi, escrivi » (version numerica)

- **Le sujet 2** questionnait le candidat sur la problématique des jeux traditionnels en cours de langue et notamment en occitan. Il était composé de 3 documents :
Jòcs del patrimòni, jòcs tradicionals de cooperacion... Al Cicle 1, 2 e 3 LESCHI David, 2017
Les joutes, une tapisserie des Gobelins d'après François Desnoyer (1894-1972), musée Paul-Valéry de Sete.
Un Document audiovisuel, Las ajustas setòrias, Production Le Cirdòc-Mediatèca Occitanica, Cirdòc-Kaleo, 2014
- **Le sujet 3** abordait l'utilisation de la chanson en classe bilingue Français occitan grâce à trois documents
Une traduction de la préface de Per dire, cantar e jogar (Pour dire, chanter et jouer), Claire TORREILLES, Scéren CRDP,
Un extrait du Chansonnier totémique Languedoc, (volume 1 : les chants de l'enfance) de FAGES-LHUBAC, Marie-José et UBAUD, Josiane,
Un Document audiovisuel, extrait du programme « Som-Som » de Òc Tele

Les candidats étaient invités à présenter une analyse des documents proposés enrichie de leurs connaissances personnelles didactiques et culturelles.

Quelques remarques suite à l'épreuve :

Nous rappelons encore qu'il est attendu des candidats qu'ils répondent aux questions présentes sur le sujet : « Presentatz, analisatz e metetz en relacion los documents **(en occitan)** », « Proposez l'utilisation des documents en vue d'une séquence ou d'une séance en classe bilingue français-occitan **(en français)** ».

Nous conseillons aux candidats d'accorder une attention particulière à la problématisation et à la construction d'un plan permettant une présentation rigoureuse, construite. Cette réponse aux attentes du sujet permettra aux candidats d'éviter les digressions hors propos.

Le jury a parfois pu déplorer une présentation et une utilisation superficielles des documents sans prise en compte de leur nature (origine, auteur, date...) avec pour conséquence un manque de contextualisation culturelle. Nous rappelons ici qu'une bonne culture générale (et pas exclusivement occitane) est attendue d'un futur professeur des écoles. Une mise en convergence des documents est donc à privilégier, il ne peut être question de leur présentation successive.

Un manque de connaissance de la didactique des langues et des textes officiels régissant l'enseignement des LVR a parfois été noté (Circulaire de 2021, Conventions, Plan langues ...).

C'est particulièrement regrettable pour de futurs enseignants de cursus bilingue à parité horaire ou immersif.

Les questions du jury permettent au candidat d'apporter des précisions sur la présentation et sont de nature à provoquer une expression plus personnelle, à vérifier le degré d'autonomie et de culture générale. Rappelons toutefois que ce ne sont pas des connaissances exhaustives et approfondies liées à la thématique abordée par les documents qui sont d'abord évaluées mais bien les compétences linguistiques communicationnelles mises en œuvre. Le document n'est pas dans cet exercice un objet d'étude spécialisée mais un support permettant de créer une véritable séance ou séquence d'enseignement.

Il est à souligner que, lors de l'entretien, la différence se marque aisément entre un locuteur régulier de la langue et un locuteur occasionnel. Il faut en tirer les conséquences qui s'imposent au niveau de la préparation à l'épreuve. La richesse de la langue utilisée (lexicale, grammaticale, l'emploi de locutions par exemple) est un élément important pris en compte dans l'évaluation.

En résumé, le candidat doit donc montrer qu'il connaît des expressions, des tournures idiomatiques et qu'il sait les employer à bon escient ; qu'il est capable d'adopter une attitude réflexive ; qu'il a une

capacité à se décentrer de la séance ou de la séquence présentée afin de pouvoir proposer des réajustements à partir du questionnement du jury ; qu'il connait les textes officiels et les savoirs savants sous-jacents.

Il doit encore utiliser un lexique professionnel maîtrisé, argumenter par des apports didactiques et pédagogiques, faire montre de capacités d'analyse, être capable de se décentrer de son propre exposé pour élargir le propos et préciser les enjeux en lien avec le socle commun de compétences, le plan Langues....

- **Pour les questions de maîtrise et correction linguistiques, nous pouvons conseiller les ressources suivantes :**

Patrick Sauzet, Conjugaison occitane, IEO Edicions, 2016, p. 21-23.

Florian Vernet, *Dictionnaire grammatical de l'occitan moderne* (nouvelle édition), Montpellier, PULM, 2020.

Plusieurs outils en ligne sont à connaître et à utiliser :

- Congrès permanent de la *lenga occitana* :
<http://locongres.org/>
Ce site propose un dictionnaire français-occitan, multidictionnaire modulable composé de plusieurs variétés de langue, ainsi qu'un conjugueur «Verb'Oc».
La rubrique « Punts de lenga » donne des éléments intéressants de langue occitane.
- Le traducteur automatique en ligne :
<https://revirada.eu/>
- La synthèse vocale en langue occitane :
<https://votz.eu/>
- *Acadèmia occitana, consistòri del gai saber* :
<http://www.academiaoccitana.eu/>

On notera particulièrement à la rubrique « L'occitan uèi » les apports concernant le lexique, la morphologie des mots de formation savante ou semi-savante et les mots invariables.

- Le "Diccionari ortografic, gramatical e morfologic de l'occitan" de Josiana Ubaud Edicions Trabucaire 2011 est aussi un outil de référence très utile, notamment pour ce qui est du lexique scientifique. Pour le lexique populaire qui connaît des formes plus variées, les préconisations de l'auteur peuvent s'adapter facilement aux différentes variétés d'occitan. S'agissant des variations de l'occitan, leur connaissance est demandée non pas du point de vue de l'étude linguistique mais pour une compréhension pragmatique des textes écrits ou oraux proposés. Pour cela, les grands traits qui caractérisent le gascon et le languedocien doivent être connus. On peut se reporter par exemple au dossier "L'occitan, une langue, une histoire, une littérature" de l'Université Montpellier 3-Université Ouverte des Humanités:

<http://www.univ-montp3.fr/uoh/occitan/>

(Une langue > Origine, espace et dialectes)

Bien entendu, un des entraînements à l'acquisition de cette compétence consiste à lire des écrits littéraires ou informatifs dans différentes variétés de façon à acquérir des automatismes de compréhension.

Signalons aussi comme outils d'entraînement dans ce domaine les publications du CAP'OC –Canopé:
<http://crdp.ac-bordeaux.fr/capoc/>

les manuels scolaires en version languedocienne et gasconne (Sciences, Mathématiques, Géographie, ...)

les albums jeunesse édités en plusieurs versions, notamment les contes en ligne.

L'ouvrage « Chercheurs d'oc » édité par le CRDP de Midi-Pyrénées donne une vision d'ensemble.

- **Pour la connaissance des textes officiels, le futur candidat gagnera à consulter les pages suivantes :**

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo47/MENE2136384C.htm>

<http://eduscol.education.fr/D0067/cecr1.htm>

<https://eduscol.education.fr/document/2294/download>

Pour conclure, nous réitérons les conseils suivants afin que les candidats approfondissent leur aptitude à la communication en occitan, notamment leurs compétences de production, ainsi que leur connaissance de la culture occitane et de la didactique du bilinguisme :

- Lire des œuvres littéraires et des articles en occitan (enrichissement du lexique et de la syntaxe, compréhension des variétés de langue, connaissances culturelles, ...).
- S'exercer régulièrement à l'exercice de la traduction. La maîtrise d'un tel exercice nécessite un travail spécifique et une pratique régulière.
- Ecouter des enregistrements, émissions de télévision, de radio, des collectages..., ce qui permet aussi, en plus de l'imprégnation linguistique, d'enrichir les connaissances culturelles,
- Pratiquer la conversation en occitan fréquemment, le plus possible avec des locuteurs confirmés,
- Consulter les outils de correction de la langue (dictionnaires bilingues, orthographiques, grammaires, ...).
- Lire des ouvrages ou des articles scientifiques sur la didactique des langues et sur la didactique de l'enseignement en langue 2.
- Il est recommandé de ne pas négliger de lire et écrire en français. La bonne maîtrise du français est indispensable à tout futur enseignant.

Le CRPE spécial occitan reste un concours exigeant et demande que toutes les épreuves soient préparées avec rigueur.

Il est indispensable de se doter d'une solide culture générale occitane. « Le travail sur la langue est indissociable de celui sur la culture » et on attend d'un futur enseignant de filière bilingue qu'il maîtrise des contenus culturels qui ancrent la langue dans une réalité géographique, sociale et donnent sens aux activités langagières. De même, le candidat devra avoir de solides connaissances sur la didactique des langues.

5.4 Épreuve facultative de langue vivante étrangère

D'une manière générale, les candidats sont bien préparés à la gestion formelle de l'épreuve. Ils en connaissent notamment la rythmicité et savent structurer leur propos. L'exploitation et l'analyse approfondie des documents aident les candidats à respecter le cadre chronométré de l'épreuve. Un regard critique sur le document proposé tout comme une déclinaison ambitieuse de son exploitation dans les différents cycles d'apprentissage sont tout à fait possibles. Par ailleurs, les candidats s'inscrivent dans une posture réflexive et se projettent avec pertinence dans l'enseignement d'une langue vivante : ritualisation, structure des séances (découverte, mémorisation, compréhension, expression...), progressivité des apprentissages, anticipation des obstacles, mise en activité langagière effective des élèves, activités ludiques et motivantes... La description d'activités concrètes et variées réalisées par les élèves permet d'illustrer les propos du candidat. De même, la connaissance des outils visant à développer l'autonomie des élèves est une plus-value pour un meilleur ancrage dans les pratiques de classe. L'introduction du numérique au service des apprentissages est la bienvenue. En revanche, les objectifs ainsi que les modalités d'évaluation doivent être clairement définis, les liens interdisciplinaires et l'hétérogénéité des élèves ne sont pas toujours pris en considération. Il est ainsi attendu que l'identification des besoins des élèves constitue un élément central dans la construction des séances de même que l'adaptation au niveau de classe envisagé. Une connaissance des repères de progressivité récemment parus est une réelle plus-value.

Cette épreuve a été l'occasion pour certains candidats de valoriser une expérience professionnelle ou touristique à l'étranger, pour d'autres de partager leur intérêt pour les langues vivantes étrangères. La préparation en amont du concours est vivement conseillée et notamment en s'interrogeant sur le lien entre son propre rapport à la langue et sa motivation à l'enseigner. Le jury souligne la qualité des échanges avec les candidats, notamment lorsqu'ils sont en capacité de faire des liens avec les textes officiels et ressources (Bulletin Officiel, CECRL, plan langue, Eduscol...) ou de citer des références culturelles ou historiques. Les candidats se sont bien adaptés aux différents formats des sujets proposés (extrait d'album, comptine, illustration, documents audio ou audio-visuels...). En ce qui concerne la maîtrise de la langue vivante étrangère, il est apprécié un usage correct des temps, une précision phonologique et une connaissance du lexique lié à la pédagogie ou à l'univers des élèves notamment dans le cadre de la fin de l'épreuve. Il est possible de préparer en amont les structures argumentatives à intégrer à son propos et l'utilisation du dictionnaire lors de la phase de préparation peut être utile dans ce cadre. Les qualités d'écoute sont également essentielles pour pouvoir préciser son propos en fonction des questionnements du jury.